2024 Rapport Annuel

Président	Michel Girard	1er janvier - 31 décembre **2024**
Trésorier	Olivier Roguet	
Direction générale	Marie Paindorge	
Adresse	1 rue de l'Egalité 92220 Bagneux	
Contact	siege@ehsasso.com	

ehs
espérance
hauts de seine

espérance hauts de seine 5
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT – Assemblée générale du 13 juin 2025 6
Chiffres clés 2024 7
RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 8
LES PROJETS CONDUITS EN 2024 9
Les 40 ans d'*espérance hauts de seine* le 2 octobre 2024 9
Poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement et des pratiques axés Rétablissement 10
Témoignages extérieurs de l'évolution de nos pratiques axées Rétablissement 11
Continuité d'une politique de ressources humaines engagée 12
Consolidation du réseau partenarial 15
Déploiement opérationnel de projets d'extension 15
Négociations en vue de la contractualisation du 2ème CPOM pour 2025-2029 16
Renouvellement des frais de siège de l'association 2025-2029 17
Poursuite des projets de travaux, immobiliers et investissements 17
Sécurisation et renforcement des systèmes d'information 18
Visibilité, communication et évènements à *ehs* 19
LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ 21
Organisation de la démarche Qualité 21
Déploiement du dispositif d'auto-évaluation 21
Suivi de la surveillance et de la gestion des risques 22
Poursuite de l'évolution des pratiques professionnelles axées Rétablissement 26
LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES 28
Le foyer d'hébergement Jean Caurant 28
Le foyer d'accompagnement médicalisé La Fontaine des Vœux – FAM 29
Les services d'accompagnement 31
SAMSAH Espérance 31
SAVS 32
L'ESAT Jean Caurant 33
Le Pôle Logement & Entraide 35
Résidences accueil, Appartements associatifs, Aide à la vie partagée et Gestion locative 35
Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM 36
PERSPECTIVES 2025 37
RAPPORT FINANCIER 2024 DU TRÉSORIER 38
BILAN AU 31/12/2024 38
COMPTE DE RÉSULTAT 42
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 SOUS CPOM 46

espérance hauts de seine

Espérance hauts de seine accompagne des personnes sujettes à des troubles psychiques, quel que soit leur parcours, en vue de la réalisation de leurs projets.
Affiliée à l'UNAFAM, ***espérance hauts de seine*** s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même. L'accompagnement soutient les attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.
Depuis 40 ans, les projets et les activités de l'association s'appuient sur l'engagement et les compétences de nos équipes éducatives, sociales et médicales.

NOS ACTIONS

Espérance hauts de seine assure la création et la gestion de structures sur l'ensemble des Hauts de Seine, adaptées aux besoins des personnes qu'elle accompagne : continuité des soins, accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés :

Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'entraide
Etablissement d'accompagnement par le travail Jean Caurant – ESAT – 55 travailleurs
Missions de gestion auprès de 6 Groupes d'entraide mutuelle – GEM
Accompagner
Service d'accompagnement à la vie sociale – SAVS – 52 personnes
Service d'accompagnement médico-social – SAMSAH – 81 personnes dont 16 accompagnées en SAMSAH renforcé
Héberger
Foyer d'hébergement Jean Caurant– 54 résidents
Etablissement d'accueil médicalisé La Fontaine des Vœux – FAM – 39 résidents, dont 7 résidents en pavillon Autonomie – Hors les murs
Loger
Résidence-accueil Santos Dumont à Suresnes – 24 résidents
Résidence-accueil Belloeuvre à Malakoff – 14 résidents
Appartements associatifs & Gestion Locative – 38 résidents
Aide à la Vie Partagée – 9 résidents à Nanterre et 8 résidents à Boulogne/Issy-les-Moulineaux

espérance hauts de seine a conduit en 2024 des projets importants consolidant la dynamique d'évolution de ses pratiques d'accompagnement, de façon résolument ancrée dans le paradigme du rétablissement.

- Cette année est marquée par une reconnaissance accrue de notre engagement et de notre expertise, avec notre sélection pour une communication au **Congrès de Réhabilitation Psychosociale de Marseille (les 6 et 7 juin 2024),** ainsi que pour deux communications aux **Ateliers du Rétablissement à Paris (le 7 octobre 2024)**, illustrant notre capacité à partager et diffuser nos expériences novatrices. Ces trois communications ont été préparées et animées avec des personnes accompagnées (3 PA et 2 salariés pour le Congrès de Marseille, 2 PA et 3 salariés pour les ateliers de Paris). Une communication a également été portée de façon indépendante par le GEM La Porte Bonheur.
- Nous avons célébré les **40 ans de l'association** au travers d'une grande journée festive, rassemblant toutes les parties prenantes – salariés, administrateurs, personnes accompagnées, familles, partenaires – dans un moment de rencontre et de partage où les catégories se sont transcendées, à l'image des valeurs qui nous animent. Cette journée a été organisée et portée de manière autonome par un comité de salariés particulièrement créatif, démontrant la richesse des initiatives spontanées et la force du faire-ensemble.
- Enfin, 2024 a aussi été une année de dialogue et de co-construction avec le renouvellement de notre **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**. Pour la première fois, ce travail a été nourri par des propositions de projets issues d'ateliers rassemblant près de 50 personnes - salariés et personnes accompagnées- à travers toute l'association. Des idées devenues des ambitions innovantes, reposant sur une conscience aiguisée des réalités du terrain. Ces contributions, saluées par nos financeurs, sont pleinement intégrées au CPOM. Elles témoignent de la pertinence d'une approche fondée sur l'intelligence collective, portée ici jusqu'au niveau du dialogue associatif.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT – Assemblée générale du 13 juin 2025

Mesdames, Messieurs,
Chers parents et proches des personnes accompagnées,
Chers adhérents et administrateurs,

Fidèles adhérents ou nouvellement arrivés dans notre association, je suis heureux de vous accueillir pour faire ensemble un retour sur l'année 2024 qui a été une année marquante à de nombreux égards pour notre association.

Pour la bonne forme, je rappelle que la qualité de membre s'acquière après s'être acquitté du paiement de la cotisation et après que la candidature ait été validée par le conseil d'administration, ces deux formalités sont nécessaires pour prendre part au vote de l'assemblée générale qui va suivre.

Lors de cette Assemblée générale, seront soumis à votre approbation :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2024
- Les rapports statutaires de l'année 2024 :
    - Le rapport moral du Président,
    - Le rapport annuel d'activités présenté par Marie PAINDORGE, directrice générale
    - Le rapport financier du trésorier, Olivier ROGUET, présenté par Samir KASRI en son absence,
    - Et enfin les rapports du Commissaire aux comptes, et le rapport spécial, par Monsieur Patrick LAGUEYRIE, du cabinet JEGARD

La mission d'***espérance hauts de seine*** porte sur la mise en œuvre de toutes les actions susceptibles de favoriser la vie et la santé globale des personnes sujettes à des troubles psychiques par une posture doublée d'un accompagnement orientés Rétablissement. Et l'année 2024 fera date sans aucun doute dans l'histoire de notre association.
D'abord parce que 2024 c'était l'année de nos 40 ans, ensuite parce que nous l'avons fêté à l'image de ce que ***ehs*** est aujourd'hui : dans la considération de chacun qui compose ***ehs***, parce que 2024 est celle de l'aboutissement de projets innovants initiés en 2022 et enfin parce que c'était aussi l'année du renouvellement de notre contrat d'engagement pour les 5 prochaines années avec nos financeurs.

2024, 40 ans un anniversaire à notre image : engagé et confiant
Le 2 octobre 2024, nous avons vécu une journée incroyable. Près de 400 personnes rassemblées autour d'un unique objectif, partager un moment festif dans la célébration des talents de chacun et la force du tous. Partenaires, familles, proches, personnes accompagnées, salariés, la communauté ***ehs*** a montré son dynamisme et son espoir à continuer ensemble encore longtemps.

2024, persévérance avec la fin du déploiement de plusieurs projets initiés 2 ans auparavant
Le projet d'habitat inclusif maillé avec des prestations de SAMSAH renforcées a enfin pu ouvrir pour les 8 places envisagées sur Issy les Moulineaux et Boulogne, en lien avec l'hôpital Corentin-Celton.
Les projets modernisation numérique ont aussi abouti, même s'il reste encore des outils à développer. Nous avons aussi modernisé et refondu notre site internet pour le grand public, donnant ainsi un accès large à ce que notre association propose et à des informations récentes et régulièrement mises à jour.

2024, confiance et contrat renouvelés avec nos principaux partenaires financiers
Nos actions et structures sont très majoritairement soutenues par l'Agence régionale de Santé et le Conseil départemental des Hauts de Seine. L'engagement réciproque prend la forme d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, qui couvre 5 années. En 2024, cohérent avec les principes Rétablissement, nous avons travaillé avec les personnes accompagnées et les équipes pour identifier les projets adaptés aux besoins exprimés et ajustés aux situations singulières. Nous avons échangé avec nos partenaires financiers dans un climat d'écoute, soutenant et constructif. Et le contrat fixant les objectifs pour les années 2025 à 2029 a été signé en décembre, en retenant de nombreuses propositions de projets formulés par ***ehs***.

C'est avec la participation et l'engagement sans faille des membres du Conseil d'administration que ce chemin se dessine. Chacun selon ses domaines de compétences rejoignant aussi bien des réunions des membres du personnel sur des domaines précis.
C'est avec les personnes accompagnées que les projets s'écrivent.
C'est avec l'implication quotidienne du personnel de notre association que les projets se concrétisent.
C'est avec le soutien de nos partenaires, la Ville de Bagneux, l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental en particulier, que ***ehs*** poursuit son chemin.

Et je tiens ici à les remercier chaleureusement.

Je remercie particulièrement Marie, notre Directrice générale, pour le soin et l'énergie qu'elle met à mener l'association dans un esprit de collégialité : chacun sa place et son rôle, mais tous ensemble.

C'est donc ainsi que ***ehs*** entre dans la décennie de sa quarantaine, avec enthousiasme et sérénité. Nous allons vivre encore de très belles choses ensemble,

Michel GIRARD
Président

Chiffres clés 2024

- ✓ ***639 personnes*** *en souffrance psychique accompagnées dont :*
  - ***375 personnes accompagnées***
  - ***71 travailleurs accompagnés***
  - ***264*** *adhérents de GEM*
- ✓ ***8 établissements et services***
  - ***93 places d'hébergement***
  - ***92 places de logement*** *répartis dans plus de 55 appartements*
  - ***133 places d'accompagnement par des services à domicile***
- ✓ ***131 salariés****, aux compétences complémentaires : entretiens et services, administratifs, techniques, socio-éducatifs, paramédicaux, médicaux*

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2024, quelle année pour ***espérance hauts de seine***, et quel bonheur de s'y replonger à l'occasion de ce rapport annuel !

40 ans qu'***espérance hauts de seine*** soutient les personnes en souffrance psychique, et avec plus de 600 personnes accompagnées en 2024, le chemin est beau et méritait largement d'y réserver une journée festive le 2 octobre dernier. Cette journée a largement mis en avant toute une communauté d'acteurs rassemblés, investis et résolument volontaires à faire tomber les barrières, les idées reçues et les différences.

Tout au long de l'année 2024, ***ehs*** est restée engager sur ses variés et multiples projets :

- ✓ **Résolument ancrée dans l'évolution de nos pratiques vers les postures et valeurs du Rétablissement**, nous les avons recensées à travers le 1er Catalogue de nos pratiques dans l'ensemble des structures de l'association,

- ✓ **Ouvertement engagée à témoigner de notre chemin, de nos réflexions, de l'évolution de nos actions**, nos pratiques ont été retenues pour être portées dans des ateliers lors du Congrès Réh@b à Marseille en juin et lors des Ateliers du Rétablissement Ile de France en octobre à Paris. Cohérent avec nos valeurs, les ateliers que nous avons proposés ont été animés par des salariés et des personnes accompagnées, ainsi Caroline, David et Pierre se sont retrouvés embarquer dans une sacrée aventure. Quel courage de témoigner et exposer son point de vue face à de nombreux participants, défi largement relevé, merci à eux.

- ✓ **Clairement investie dans sa modernisation** :
  - de notre communication avec un nouveau site internet tout neuf,
  - de nos systèmes d'informations (dématérialisation des paies, logiciel de suivi des personnes accompagnées pour les salariés et rendu accessible aux personnes accompagnées, gestion des plannings, site carrière et de recrutement, vitrine de nos métiers …),
  - de la gestion de notre patrimoine immobilier avec des réunions mensuelles rassemblant toutes les personnes concernées et des experts pour nous épauler.

- ✓ **Absolument mobilisée à finaliser le déploiement des projets retenus par nos financeurs en 2022** ; nous avons ainsi ouvert les dernières places de SAMSAH renforcé et d'Habitat inclusif-Aide à la vie partagée. Le contexte immobilier d'Ile de France n'a pas facilité le déploiement de ce projet, nous sommes restés mobilisés malgré les difficultés et aujourd'hui 8 personnes ont pu sortir d'hospitalisation de Corentin-Celton pour entrer dans leur logement à Boulogne et Issy les Moulineaux.

- ✓ **Obstinément cohérente entre nos valeurs, notre discours et nos actes**, sans doute le plus difficile, et pourtant sûrement le plus fondamental, le plus juste et honnête envers les personnes que nous accompagnons :
  - ***ehs*** témoigne de son expérience en accompagnant les personnes elles-mêmes à témoigner pour elles-mêmes,
  - ***ehs*** propose de nouvelles actions auprès de nos partenaires financiers (dans le cadre du renouvellement de notre contrat quinquennal d'objectifs et de moyens), elles sont toutes issues d'idées et d'échanges d'ateliers de travail rassemblant personnes accompagnées et salariés,
  - ***ehs*** conduit une démarche qualité continue, nos auto-évaluations sont conduites par des salariés et des personnes accompagnées référents qualité formés,
  - ***ehs*** recrute de nouveaux collaborateurs, des personnes accompagnées peuvent présenter leur structure lors des entretiens de recrutement,
  - ***ehs*** forme ses équipes, naturellement les personnes accompagnées intéressées par une formation y participent
  - ***ehs*** organise ses 40 ans, le comité d'organisation rassemble des volontaires salariés et personnes accompagnées,
  - ***ehs*** modernise son outil informatique de dossier unique des usagers, elle en profite pour ouvrir l'accès aux personnes accompagnées qui le souhaitent,

C'est dans cette finesse, dans ces détails que se cachent l'authenticité de notre démarche, c'est exigeant, humainement incroyable, pour arriver à reconnaitre chacun non pas dans ce que l'autre souhaite qu'il soit, mais dans ce qu'il est. Il reste encore du chemin à parcourir, et ensemble nous irons plus loin.

Marie Paindorge
Directrice générale

Les 40 ans d'*espérance hauts de seine* le 2 octobre 2024

Au-delà de l'anniversaire important pour notre association, l'organisation des 40 ans a surtout été l'occasion de mettre à l'œuvre concrètement les valeurs et principes d'***ehs*** : la réussite de cet évènement a reposé sur sa préparation et ses coulisses !

Un comité de préparation a été constitué dès janvier 2024, regroupant des administrateurs, des personnes accompagnées et des salariés volontaires. Celui-ci a posé les principes et objectifs de cette journée : festivité, chaque personne est unique et mise en valeur des compétences et talents de toutes les personnes. Cette préparation a instauré le climat de confiance nécessaire et indispensable à la mobilisation des personnes, à leur capacité à prendre leur pleine et entière place dans cet évènement.

Ouverte à tous : partenaires, personnes accompagnées, familles et proches, administrateurs et salariés, cette journée a réuni plus de 380 personnes, dont 13% étaient des partenaires et 87% des personnes d'***ehs.***

Participants inscrits	Nombre
ehs	331
Extérieur	49
Total	380

380 personnes inscrites

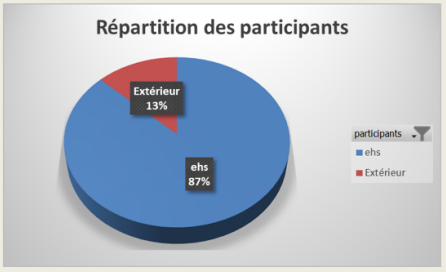

Nous vivons la forte mobilisation de nos partenaires comme un signe réel de reconnaissance et de considération à notre travail ensemble. Ce soutien, venu tant de nos partenaires institutionnels, financeurs, sanitaires, bailleurs, collectivités que de nos partenaires privés (avocats, associations, prestataires …) est un réel encouragement à poursuivre nos actions.

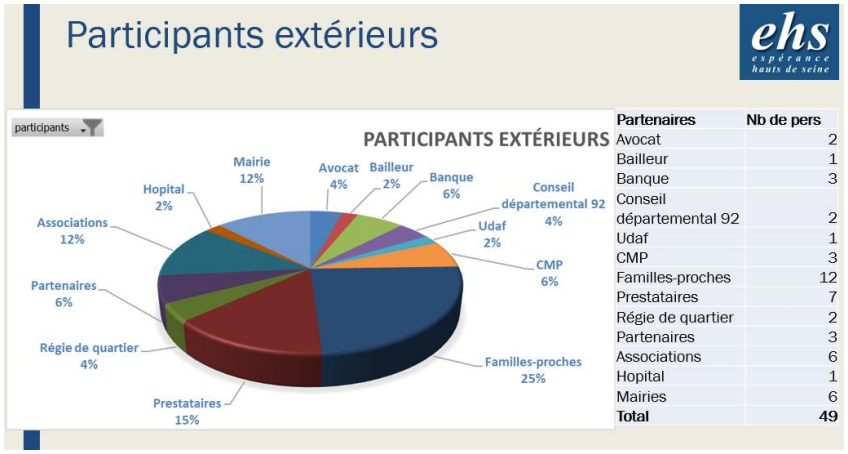

Partenaires	Nb de pers
Avocat	2
Bailleur	1
Banque	3
Conseil départemental 92	2
Udaf	1
CMP	3
Familles-proches	12
Prestataires	7
Régie de quartier	2
Partenaires	3
Associations	6
Hopital	1
Mairies	6
Total	**49**

C'est avec surprise et grande joie que nous avons constaté la mobilisation des personnes concernées à participer à cette journée : plus de 50% de personnes concernées entre les personnes accompagnées par les structures d'***ehs*** et les adhérents des GEM ! Bien au-delà d'un anniversaire traditionnel institutionnel, cette journée a été celle d'une communauté ensemble qui reconnait chacune et chacun dans ce qu'il est.

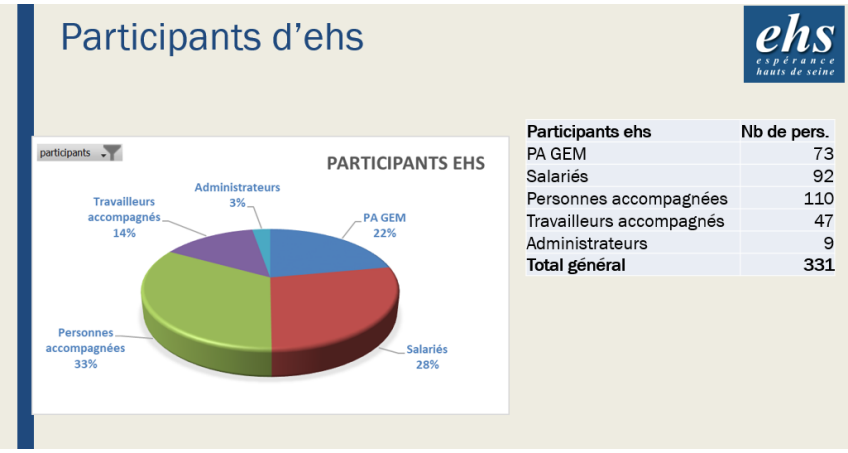

Participants ehs	Nb de pers.
PA GEM	73
Salariés	92
Personnes accompagnées	110
Travailleurs accompagnés	47
Administrateurs	9
Total général	**331**

Poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement et des pratiques axés Rétablissement

Depuis près de 5 ans, ***espérance hauts de seine*** conduit une transformation progressive de ses pratiques et postures professionnelles et managériales, en s'appuyant sur le paradigme du Rétablissement.

Cette orientation stratégique se traduit par une mobilisation de l'ensemble des équipes en faveur d'un accompagnement plus respectueux des parcours singuliers des personnes, fondé sur l'autodétermination, l'inclusion et un partenariat équilibré avec les personnes accompagnées, leurs proches et les partenaires. Pour accompagner ce virage, qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ***ehs*** articule un portage associatif pour soutenir collectivement de l'ensemble de ses équipes dans sa montée en compétence, et dans la mise en œuvre de sa mutation.

Ce soutien au déploiement se fonde sur un processus d'apprentissage continue, des démarches réflexives et éthiques, et la promotion de l'innovation. Aussi, une dynamique de formation continue est au cœur du portage collectif. Elle s'appuie à la fois sur de l'accompagnement à la réflexivité par des analyses de pratiques professionnelles et managériales qui se maintiennent en 2024 ; et sur des cycles de formations valorisant tant l'apport de connaissance conceptuelles et pratiques fondamentales (formation socle de 2 jours) que l'apport de compétence technique (approches posturales et communicationnelles, et maitrise d'outils).

En 2024, le plan de formation collective inter-structure s'est mis au service des remontées de besoins des équipes de directions, en se basant notamment sur les objectifs d'établissement et leurs d'amélioration de la Qualité, et sur les résultats des évaluations externes réalisées en 2023.

Le renforcement de la co-construction des objectifs et fonctionnement du portage associatif, ainsi que l'émergence d'une plus grande dynamique transversale de travail est une force de l'année 2024, qui témoigne du mouvement engagé depuis 2021 en faveur de la participation des différentes parties prenantes aux décisions qui les concernent, et du positionnement progressif du siège d'***ehs*** en qualité de « service support ». Il s'agira pour 2025 de conforter cette dynamique, déjà mise au travail sur de nombreux objets du siège (Qualité, Plan de formation, préparation du nouveau CPOM, recrutement, mesure des effets des changements, réponse à appel à projets …).

Fort de ces avancées, l'association aborde 2025 avec l'objectif de consolider les acquis et d'harmoniser les pratiques au sein de l'ensemble de ses établissements. Pour qu'elles puissent constituer le socle d'une offre de service solidement ancrée et partagée à travers toute l'association. Par ailleurs, une réflexion a été engagée sur l'évolution de la gouvernance associative, dans une logique de cohérence avec les principes du Rétablissement. Cette démarche vise à adapter l'organisation interne afin qu'elle soutienne pleinement les valeurs de participation, d'émancipation et de coopération, et qu'elle permette d'aligner les modes de pilotage avec les transformations de l'accompagnement.

Témoignages extérieurs de l'évolution de nos pratiques axées Rétablissement

Ehs s'est mobilisée en 2024 pour partager ses expériences. Les interventions ont été portées par des trinômes de personnes accompagnées, salariés et cadres afin d'apporter des visions complémentaires et pertinentes. Un large remerciement à chacun-e ! Partager son expérience et son point de vue c'est essentiel, mais le faire devant de nombreux spectateurs, ça demande préparation et courage.

Congrès Réh@b - Santé mentale à Marseille – 6 et 7 juin

Atelier ***ehs*** et Alfapsy

Ateliers du Rétablissement Ile de France à Paris – 7 octobre

Les Ateliers du rétablissement se sont tenus à la Sorbonne ! Plus de 60 ateliers et 25 stands ouverts à tous. Espérance hauts de seine a animé 2 ateliers

Continuité d'une politique de ressources humaines engagée

La politique ressources humaines d'***ehs*** est orientée dans la démarche du Rétablissement, à partir de la question : « *De quel accompagnement ont besoin les professionnels qui accompagnent les personnes vers leur rétablissement ?* »

- **Feuille de route recrutement « Tous recruteurs » :**
  - Création d'une **vitrine recrutement *ehs*** sur Welcome to the Jungle (WTTJ) à destination des candidats : https://www.welcometothejungle.com/fr/companies/ehs
  - Un **site carrière** : « ***ehs*** recrute » pour postuler : https://ehs.welcomekit.co/ avec lien site web ***ehs***
  - Modernisation des outils en intégrant **l'outil ATS** de WTTJ : outil unique pour la création et la publication des offres. Suivi/processus de recrutement pour l'ensemble des postes d'***ehs*** en « multipostage » vers les principales plateformes / « job-boards ».
  - Développement de la Cooptation : les salariés sont invités à diffuser les annonces au sein de leur réseau professionnel et personnel, ils peuvent présenter une candidature. Si la personne cooptée est embauchée et qu'elle est toujours à l'effectif 6 mois après, une prime de cooptation de 500 € brute est versée au salarié-coopteur. Depuis 2022, 12 bulletins de cooptations ont été enregistrés, pour au moins 8 salariés embauchés.
  - Stand aux « Forum de l'emploi » : 5ème édition du forum de l'emploi à l'IRTS de Montrouge
  - Ouverture vers les formations en alternance (apprentissage) : en 2024, ***ehs*** a formé 4 jeunes en apprentissage dans des fonctions variées (entretien / communication / travail social / secrétariat).
- **Mesures de prévention des risques psychosociaux** :
  - Mise en place d'une ligne d'écoute et de soutien pour les salariés de l'association : le cabinet STIMULUS a été sélectionné pour assurer un soutien et une écoute en ligne de manière anonyme et gratuite pour les salariés avec des psychologues externes à ***ehs***. En 2024, pour la 3e année de fonctionnement, 3 salariés différents ont bénéficié d'un soutien de ce dispositif.
  - Partenariat avec le médecin du travail référent : suivi spécifique individuel et collectif sur les risques psychosociaux auprès des équipes du FAM et des résidences + partenariat renforcé pour les travailleurs accompagnés de l'ESAT.
- **Renforcement du dialogue social** :
  - Désignation d'une déléguée syndicale : 2ème négociation annuelle et accords d'entreprise négociés et signés
  - En 2024, les réunions du CSE et CSSCT se sont tenues régulièrement sur la base de 1 / mois à 2 mois.
- **Amélioration de l'attractivité et visibilité pour recruter et fidéliser les professionnels :**
  - Processus de recrutement intégrant visite de sites, rencontre de personnes concernées et mettant l'accent sur l'orientation Rétablissement
  - 3 réunions du groupe de travail « Comment améliorer l'attractivité d'***ehs*** ? » intégrant des représentants de différents établissements : ESAT, Pôle emploi et Logement, RH
  - Développement du télétravail régulier ou occasionnel avec un travail en équipe par établissement.
  - Développement de l'information et l'accès aux services aux salariés (assistance sociale, séances ostéopathie gratuites, ligne d'écoute et de soutien…)

- **Plan de formation renforcé et accompagnement réorienté sur les métiers et projets d'établissement** : ***ehs*** mène un plan de développement des compétences en adéquation avec les priorités de l'évolution des pratiques-métiers de l'accompagnement et du management, en lien avec les besoins issus des entretiens professionnels annuels, de l'orientation du Rétablissement et des objectifs du CPOM.

espérance hauts de seine a fait le choix en 2024 de proposer à l'ensemble de ses établissements et services un plan de développement des compétences en adéquation avec les besoins exprimés par les salariés à la suite des entretiens professionnels et l'orientation *Rétablissement,* autour des 3 axes suivants :

- Accompagner l'orientation rétablissement d'***ehs***
- Répondre aux besoins identifiés de notre public
- Répondre aux attentes et besoins des salariés d'***ehs***

***Ehs* a agi dans les domaines suivants pour la formation de ses équipes et des personnes accompagnées :**

Type	2024 Nb d'heures	2024 Nb de personnes	2022 Nb d'heures	2022 Nb de pers
Certification	1 974,0	4,0	2 099	4
Colloque	245,0	29,0	0	0
Formation	2 991,0	159,0	2 676	134
Sécurité incendie	133,5	89,0	161,5	108
Total général	**5 343,5**	**281,0**	**4 036,5**	**246**

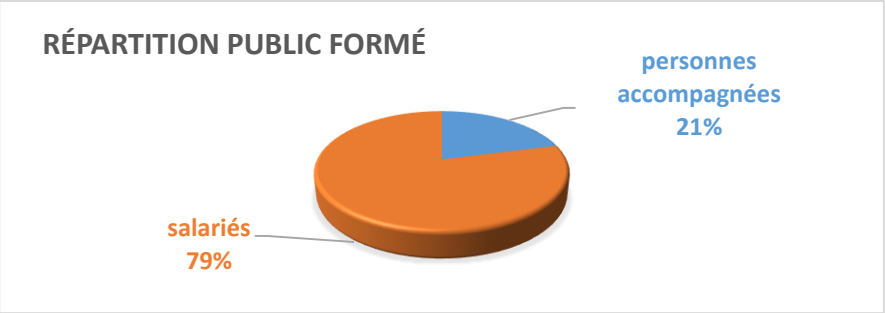

En 2024, ***222 salariés et 59 personnes accompagnées ont accédé à un temps de formation*** au cours de l'année, pour un volume de 5 343 heures. Au 31/12/2024, ***espérance hauts de seine*** comptait 131 salariés.

Ainsi, l'association a permis à chacun de ses collaborateurs d'accéder à près de 2 formations au cours de l'année (soit un taux de 169%), et répartis selon les structures de rattachement suivantes :

Structure	Personne accompagnée	Salarié	Total
ESAT	42	47	89
FAM		28	28
Foyer Jean Caurant	4	35	39
GEM	10	14	24
Pôle logement		15	15
SAMSAH	2	53	55
SAVS	1	17	18
SIEGE		13	13
Total général	**59**	**222**	**281**

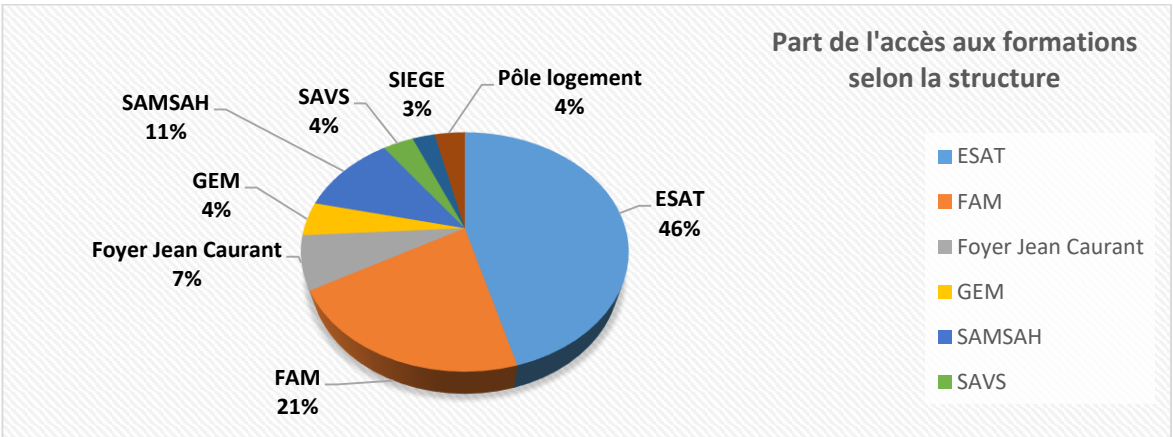

Concernant les formations selon leurs thématiques :

Thématiques	personne accompagnée	salarié	Total
Améliorer sa communication dans l'exercice de sa profession		11	11
Bloc essentiel : Autisme		15	15
Comment fixer son prix en ESAT		1	1
Développement du pouvoir d'agir DPA		12	12
Développer la bientraitance dans les institutions	1	10	11
Entretien motivationnel		14	14
Excel Débutant	5	4	9
Excel Intermédiaire	3	7	10
Formation en TCC - Module 2		1	1
Gérer les situations de violence		1	1
Les fondamentaux pour l'exercice du métier de moniteur en atelier		11	11
Outils collaboratifs		9	9
Plan de bien-être au travail		14	14
Règles HACCP	20	6	26
Socle Rétablissement		14	14
Total général	**29**	**130**	**159**

Concernant les colloques :

Nous avons ouvert la possibilité de participer à des congrès ou colloques, y compris aux personnes accompagnées. 29 personnes ont représenté ***ehs*** au sein de différents colloques et ont ainsi pu développer leur connaissance et partager leurs compétences.

Type	**Colloque**		
Thème colloque	**personne accompagnée**	**salarié**	**Total général**
Atelier du Rétablissement	1	6	7
Congrès français de psychiatrie		1	1
Congrès Réhab Santé mentale France	2	4	6
Vivre le rétablissement en santé mentale : de nouvelles perspectives	10	5	15
Total général	**13**	**16**	**29**

Concernant la sécurité :

89 personnes ont été formées à la sécurité pour un total de 133.5 heures sur le budget des établissements concernés. 17 personnes accompagnées ont bénéficié de cette formation à la manipulation des extincteurs.

	personne accompagnée	**salarié**	**Total général**
Manipulation extincteurs	17	72	89
Total général	**17**	**72**	**89**

Concernant les formations qualifiantes :

4 salariés ont bénéficié d'une formation qualifiante prise en charge par l'OPCO (Fonds mutualisés de branche et CIFA) et crédits non reconductibles de l'ARS.
Ces 4 formations représentent un volume de 1 974 heures sur 2024.
2 de ces salariés sont en cours de cursus de formation jusqu'en mars 2024 (MOSS et Aide-soignant).

Type	**Certification**	
	Nb salarié	**Nb d'heures**
CAFERUIS – diplôme chef de service	1	105
Diplôme d'état Aide-soignant	1	973
Master MOSS – diplôme direction ESMS	1	490
Moniteur d'atelier en milieu protégé	1	406
Total général	**4**	**1974**

Consolidation du réseau partenarial

La dynamique partenariale s'est poursuivie par des relations régulières avec les partenaires de l'association et une dynamique d'ouverture de ses établissements et services.

- Relations renforcées avec Roger Prévôt – CASH Nanterre et Corentin Celton dans le cadre de la mise en place du projet d'aide à la vie partagée,
- Travail avec Roger Prévôt sur le projet de gestion locative d'appartements pour ses patients de Gennevilliers
- Céapsy : ***ehs*** est membre fondateur du centre ressource en santé mentale.
- ***Ehs*** participe aux CLSM des communes sur lesquelles elle est particulièrement présente : Suresnes, Gennevilliers, Bagneux, Malakoff
- Le partenariat avec la ville de Bagneux a toujours été important, le FAM, le foyer Jean Caurant et l'ESAT participent au Forum annuel des associations, avec des personnes accompagnées et travailleurs pour présenter leurs missions et présenter les prestations de l'ESAT.

Déploiement opérationnel de projets d'extension

Poursuite de l'ouverture des places de SAMSAH en prestations renforcées adossées à des places d'Aide à la Vie Partagée.

En 2022, ***espérance hauts de seine*** a été autorisée à déployer un double dispositif d'accompagnement innovant pour des personnes en sortie de longue hospitalisation, comportant 16 places d'accompagnement de SAMSAH en prestations renforcées adossées à 16 places de logement en habitat inclusif / aide à la vie partagée, en partenariat avec les hôpitaux Roger Prévôt et Corentin-Celton.
8 places de logement en habitat inclusif – Aide à la Vie partagée, adossées à un accompagnement renforcé en SAMSAH ont été déployées sur Nanterre en 2023, devenues 9 places au regard des capacités permises par les appartements captés sur Nanterre.

Nous avons été confronté à une difficulté importante de captation des appartements sur le territoire d'Issy les Moulineaux qui a retardé l'ouverture des 8 places restantes.

En juin 2024, ***ehs*** a capté enfin 2 appartements : 1 à Boulogne et 1 à Issy les Moulineaux faisant 6 places sur les 8 du projet. Dès les deux appartements captés, une première rencontre avec les patients hospitalisés intéressés par un projet de vie sociale et partagée est organisée au seins de l'hôpital Corentin Celton et permet à l'équipe habitat inclusif et au SAMSAH renforcé de présenter plus en détail le projet. Les emménagements se sont déroulés en juin 2024.

SAMSAH	2023	2024
Taux d'occupation		
SAMSAH socle	*96,93%*	*99,33%*
SAMSAH renforcé	*39,11%*	*43,72%*

Habitat inclusif – Aide à la vie partagé	Taux d'occupation 2024
Nanterre - 9 habitants	88.22 %
Issy les Moulineaux - 8 habitants	20.58 %

Une fois les habitants bien installés, 2024 marque le début d'un quotidien qui s'installe avec des personnes contentes d'être sorties d'hospitalisation et de bénéficier d'un chez elles. C'est également l'expérimentation pour la plupart de la vie en colocation avec des premières difficultés au sein des colocations qui nécessitent un temps important de médiation et de soutien au travail d'élaboration des règlements de colocation ainsi qu'à leur actualisation régulière en fonction des expériences faites par les colocataires. Les 2 dernières places ont été captées fin 2024, pour une ouverture aux résidents début 2025.

C'est aussi une année de renforcement du partenariat avec nos partenaires privilégiés l'EPS Roger Prévot et Corentin-Celton avec l'organisation tous les trois mois d'un comité de pilotage et des réunions interservices SAMSAH-Pôle Logement tous les 2 mois pour améliorer de façon continue le projet et développer une culture et des pratiques communes.

Négociations en vue de la contractualisation du 2ème CPOM pour 2025-2029

Le 1er CPOM d'***espérance hauts de seine*** arrivait à terme fin 2023, il a été prolongé d'1 an par l'ARS et le CD 92, jusqu'à fin 2024. Dès fin 2023, à l'instar des démarches et méthodes de travail à l'œuvre depuis bientôt 3 ans dans l'association, une réflexion collective a été proposée fin 2023 et janvier 2024 aux personnes intéressées/concernées sur les besoins, les perspectives et évolutions des missions et projets en vue du CPOM 2025-2029.

Cette réflexion collective a été organisée en ateliers autour de 4 thématiques dont 1 atelier libre. Ces travaux d'ateliers ont regroupé 49 participants dont 4 personnes accompagnées, 1 administrateur et 44 salariés, représentant plus de 20 heures d'échanges et de débats. En suivant, une note de perspectives et de propositions a été transmise début février à l'ARS et CD92, après validation de celle-ci par le Bureau exceptionnel du 30 janvier et présentation au Conseil d'administration du 15 mars.

La note portait à la fois sur des projets de développement sur le territoire du 92, et des projets articulés sous 4 axes :

1. Favorisant l'ancrage territorial de nos actions par la mise en place :

- D'expert sur les Partenariats locaux et connaissance du territoire
- De soutien à l'inclusion sociale avec un projet de co-mobilité pour favoriser la mobilité (soutien à la mobilité piétonne, en transport en commun ou motorisée) par la création d'une plateforme de mise en relation entre des personnes qui ont besoin d'un soutien d'accompagnement pour leur déplacement et des personnes qui souhaitent proposer du temps d'accompagnement à la mobilité

2. Soutenant le parcours des usagers par une Plateforme d'appui à la « transition de parcours »
3. Renforçant la qualité de l'accompagnement par :

- Plateforme de coordination et soutien du soin
- Soutien à la pair-aidance et l'entraide

4. Maintenant l'efficience de notre organisation et notre responsabilité sociale

- Optimisation de nos systèmes d'information

- Evolution vers des pratiques de développement durable
- Structuration des interventions techniques
- Maintien d'une politique RH engagée et soutenant les changements de pratiques professionnelles

Accompagné de cette note, l'auto diagnostique du 1er CPOM a été transmis en mars, et a donné lieu à 2 comités de pilotage avec l'ARS et le CD, les 12 juin et 25 octobre 2024.

Les deniers éléments de contractualisation ont été échangés en novembre et validés par les instances associatives (Conseil d'administration) le 13 décembre 2024, permettant une signature de ce 2ème CPOM fin décembre 2024, pour son entrée en vigueur au 1er janvier 2025.
L'ensemble des projets articulés sur les 4 axes proposés par ***ehs*** ont été retenus et intégrés dans le nouveau CPOM, seuls les projets de développement de places ou structures n'ont pas été retenus car nécessitant de répondre aux appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets publiés par les financeurs.

Renouvellement des frais de siège de l'association 2025-2029

L'agrément de frais de siège de l'association arrivant à échéance fin 2024 (après reconduction d'1 an) comme le CPOM, l'association a procédé au dépôt de la demande de renouvellement de ses frais de siège en avril 2024. ***Espérance hauts de seine*** a sollicité la reconduction de son taux de frais de siège précédant, soit 5.01% de ses charges, avec une application du taux et non pas d'un montant fixe.
Cette demande a été acceptée et un nouvel agrément de frais de siège pour 5 ans a été pris par le Conseil départemental des Hauts de Seine le 24 octobre 2024.

Poursuite des projets de travaux, immobiliers et investissements

Locaux du site Jean Caurant – Foyer d'hébergement et ESAT : engagement contentieux

Les locaux construits en 2017 pour accueillir de nouvelles chambres pour les résidents du Foyer ainsi que les locaux administratifs de l'ESAT connaissent des malfaçons importantes (infiltrations d'eaux de pluie dans les murs et sur 2 des 4 façades). Ces dommages rendent nécessaires des travaux importants en toiture et façades de l'immeuble qui a moins de 10 ans. L'association a fait des déclarations de sinistres auprès de l'assurance en dommage-ouvrage (assurance décennale). Malgré ces démarches, le montant d'indemnisation proposé par l'assurance décennale ne nous a pas semblé cohérent avec les études d'expertise qu'***ehs*** a fait réaliser. Début 2022, l'association a donc entamé une procédure contentieuse en assignant l'ensemble des parties aux travaux (architecte, entreprises cotraitantes et sous-traitantes, bureaux de contrôle et AMO). Un expert a été désigné par le Tribunal de Nanterre qui a réalisé son expertise en présence de l'ensemble des parties concernées, en venant sur site à 3 reprises en 2023. Son compte-rendu a été transmis à Tribunal, et nous sommes dans l'attente d'une date d'audience. ***Espérance hauts de seine*** a engagé des travaux de mesures conservatoires pour éviter que les dommages s'accentuent avec le temps.

Structuration du suivi des investissements (PPI) et des travaux immobiliers – Copil Patrimoine et immobilier

Espérance hauts de seine dispose de locaux nombreux sur l'ensemble du département, dont elle est pour certains propriétaires et pour d'autres locataires, dont certains relèvent de la réglementation des locaux administratifs, d'autres de la réglementation d'établissement recevant du public (ERP) en situation de handicap (type J) et d'autres de la réglementation de l'habitation, et tous avec des enjeux importants notamment en terme de sécurité incendie et sécurité des personnes.
L'intervention sur ce domaine de compétence (renouvellement des investissements, conduite des travaux, priorisation, connaissance de la réglementation adéquate …) est particulièrement technique. Il est difficile pour les directions d'établissement de prendre des décisions adaptées à défaut de conseil techniques. Au regard de ces besoins, un comité de

pilotage technique « immobilier et patrimoine » a été décidé et mis en place fin 2023. Dans le cadre d'une réunion mensuelle, les directions disposent de l'appui-conseil d'un architecte et d'un conseiller technique externe.

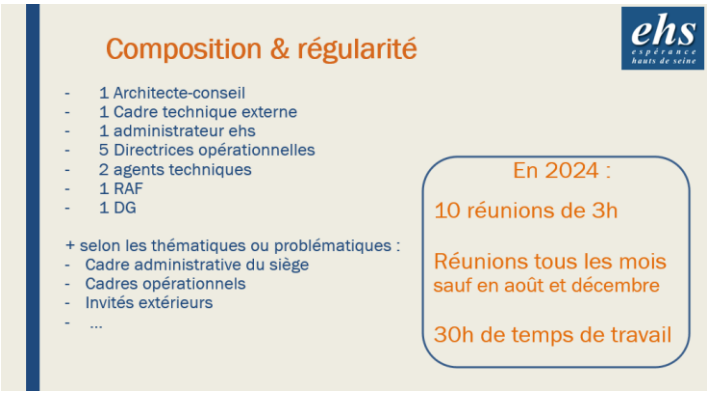

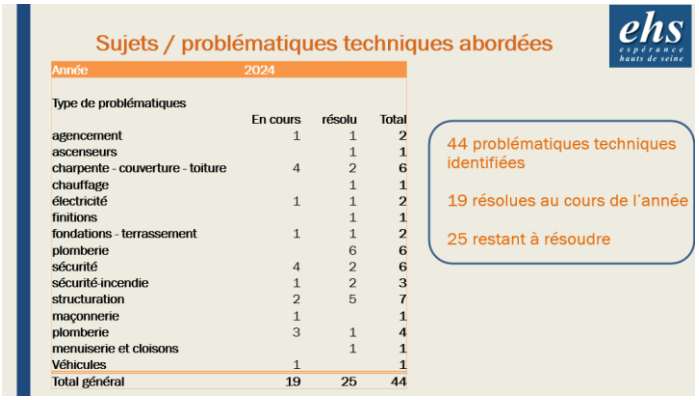

Type de problématiques	En cours	résolu	Total
agencement	1	1	2
ascenseurs		1	1
charpente - couverture - toiture	4	2	6
chauffage		1	1
électricité	1	1	2
finitions		1	1
fondations - terrassement	1	1	2
plomberie		6	6
sécurité	4	2	6
sécurité incendie	1	2	3
structuration	2	5	7
maçonnerie	1		1
plomberie	3	1	4
menuiserie et cloisons		1	1
Véhicules	1		1
Total général	19	25	44

Son action en 2024 a permis d'identifier 44 difficultés d'ordre technique, dont 25 ont pu être résolues dans l'année 2024.

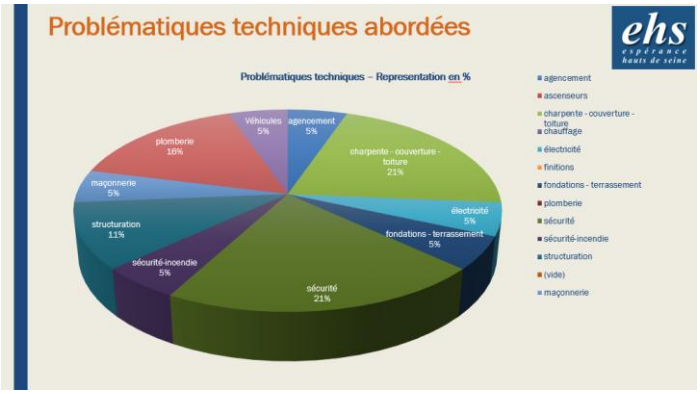

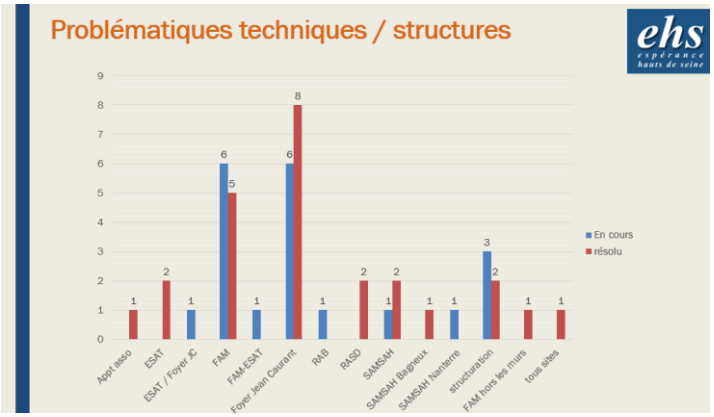

Sécurisation et renforcement des systèmes d'information

Les systèmes d'information à ***ehs*** ont été déployés au gré des besoins des établissements et/ou des métiers, sans une réflexion structurées et articulée. Dans le cadre du projet associatif « Vers le rétablissement, ensemble », ***ehs*** a entamé en 2023 une réflexion sur la modernisation voire la transformation des systèmes d'information.
La feuille de route identifiée à partir de cet état des lieux et des objectifs définis s'articule autour de logiciel et d'un planning prévisionnel sur 4 ans.

N°	Domaine	Projet	2023			2024											2025				2026				2027		
			10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1T	2T	3T	4T	1T	2T	3T	4T	1T	2T	3T
1	SIRH	Planning Next/Portail							<2																		
2	Structure	Hébergement CEGI																									
3	Facturation	ESAT-GESCO							<2																		
4	Structure	Mail : Tarif Asso. Microsoft																									
5	SIRH	Alfa GRH																									
6	SIRH	Alfa GRH - bascule vers Paie First																									
7	SIRH	Démat. du bulletin de salaire - coffre fort numérique																									
8	SI Finance	Démat. Des PJ (factures fournisseurs, NDF...)																									
9	SI Finance	TurboSuite - Gestion de la Trésorerie							!																		
10	Métier	Logiciel de suivi de la démarche qualité																									
11	Structure	Outils collaboratifs																									
12	Structure	Outils collaboratifs décentralisé																									

Phase d'étude
Projet
Finalisation
< Dépendance de projets

En 2024, nous avons conduits les projets informatiques suivants :

- Mise à jour du logiciel Mediateam (dossier unique informatique de l'usager) : nouveaux paramétrages pour le projet personnalisé, prise de rdv avec envoi de SMS de rappel (septembre), utilisation du planning partagé, modélisation des droits d'accès selon les profils d'utilisateurs (février), ouverture de l'accès aux usagers à leur dossier informatique (décembre)
- Logiciel de Gestion des plannings et des temps / remontées des variables de paie – PlanningNext : déploiement initié en 2023 avec des phases tests, déploiement par étapes entre juin 2024 et avril 2025
- Dématérialisation des bulletins de paie + coffre-fort numérique : depuis le mois d'avril 2024, chaque salarié de l'association a un accès dématérialisé à son bulletin mensuel de paie, via un coffre-fort numérique « Mon Coffre » chez le prestataire Numéria. Seuls les paies des travailleurs accompagnés n'ont pas encore été dématérialisée.
- Déploiement de TurboSuites – rapprochement bancaire et gestion de trésorerie – juin 2024
- Changement hébergement logiciels compta et paie : les logiciels compta et paie étaient hébergés jusqu'à présent sur des serveurs internes à ***ehs***, charge à l'association d'assurer les mises à jour mensuelles sur les directives de l'éditeur (Cegi Alfa). Depuis mai 2024, les logiciels sont passés en mode SAS, donc interfacés via un cloud sécurisé et placés sous la responsabilité de l'éditeur.

Visibilité, communication et évènements à *ehs*

Avec l'appui d'une chargée de communication en contrat d'alternance, ***ehs*** modernise son image, valorise les actions qu'elle conduit et soutient les évènements des structures.

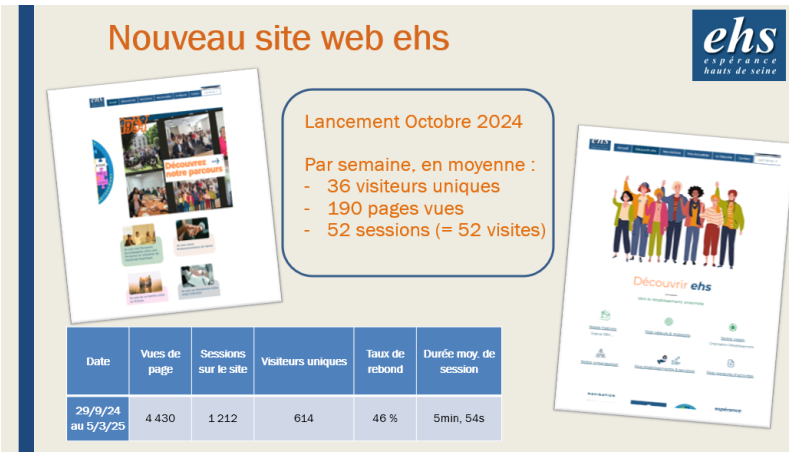

Date	Vues de page	Sessions sur le site	Visiteurs uniques	Taux de rebond	Durée moy. de session
29/9/24 au 5/3/25	4 430	1 212	614	46 %	5min, 54s

Evènements d'ehs – 2024

Janvier :
Ateliers CPOM
Galette des rois – 180 inscrits

2 octobre
40 ans – 399 inscrits

4 décembre
1er Atelier Talents en partage

Participations extérieurs ehs

- ✓ Forum des droits pour tous Bagneux 2024 - mars
- ✓ Forum des associations Bagneux – 7/09
- ✓ Les ateliers du Rétablissement Ile de France – 7 oct.
- ✓ Congrès Réhab – Marseille – 4 et 5 juin
- ✓ Conférence *Vivre le rétablissement en santé mentale* – Will Hall – 17 juin
- ✓ Portes ouvertes IRTS Montrouge – avril

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Organisation de la démarche Qualité

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, ***ehs*** a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021 et un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale, les cadres de direction de l'association et élargi en 2024 aux trinômes référents-qualité.

espérance hauts de seine s'est engagée dans une démarche qui repose sur :

- **Comité de pilotage** constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur a été élargi à la participation des trinômes qualité de chaque structure = 11 avril, 10 juillet et 18 décembre 2024,
- Des **indicateurs recueil des données** = tableau de bord réalisé 2021 et actualisé tous les ans en fonction des évolutions des indicateurs ANAP, en déc. 2023 pour l'année 2024
- **Plans d'amélioration continue de la qualité** – PACQ - pour chaque service / établissement de l'association = en lien avec les projets d'établissement et de service 2023 – actualisés tous les ans
- **Rapports d'activités annuels** intégrant les indicateurs Qualité = trame harmonisée et actualisée existante

Concernant la mise en conformité avec le RGPD, l'association s'est dotée d'un délégué de protection des données (DPO) externe dans le cadre d'un contrat signé début 2022. Cette mission permet la mise à jour régulière des process en lien avec la protection des données, ainsi qu'un lien technique avec les éditeurs de logiciels utilisés par ***ehs*** pour s'assurer de leur conformité au regard du traitement des données. Le rapport 2024 du DPO est en annexe de ce rapport.

Déploiement du dispositif d'auto-évaluation

Ehs s'est engagée dans une démarche d'auto-évaluation structurée et appuyée sur les personnes concernées.

En février 2023, un appel a été fait aux personnes intéressées pour constituer des trinômes référents-qualité dans chaque structure. Ces référents ont été formés à la démarche qualité en 2023 et accompagnés dans leur 1ère auto-évaluation avec l'appui d'Alfapsy.

Avec l'appui du Copil Qualité, les trinômes référents-qualité de chaque structure ont conduit les 2èmes auto-évaluation en 2024. Le 1er semestre a permis de partager un retour d'expérience sur ces premières autoévaluations et consolider les acquis par une autoformation des trinômes référents-qualité, animée par 2 salariés, toute la journée du 12 juin 2024.

Sur le 2ème semestre, chaque trinôme a organisé l'autoévaluation sur sa structure, permettant de valider sur le logiciel Synaé les auto-évaluations suivantes :

- 10/12/2024 : SAVS
- 18/12/2024 : SAMSAH
- Concernant l'ESAT, l'auto-évaluation a été décalée au 1er semestre 2025, pour être en préparation de l'évaluation externe dont le calendrier prévoit la transmission à l'ARS pour décembre 2025

- Concernant le foyer d'hébergement : en raison de difficulté de personnel et changement dans le trinôme de référent qualité, l'auto-évaluation n'a pas pu être conduite en 2024, elle est anticipée et prévue en 2025
- Concernant le FAM, l'autoévaluation a été conduite mais n'a pas fait l'objet de son renseignement sur le logiciel Synaé.

L'objectif est de reconduire ces auto-évaluations tous les ans, en choisissant des thématiques particulières différentes selon les actions identifiées dans le plan d'action d'amélioration continue de la qualité de chaque établissement pour mesurer l'impact des actions conduites.

Suivi de la surveillance et de la gestion des risques

- Plans bleu / gestion de crise / plan de continuité d'activité : mise à jour annuelle des plans faite

Événements indésirables dont graves :

La procédure des EI et EIG : la procédure a été actualisée en novembre 2022 ce qui a permis de relancer correctement la collecte des évènements indésirables. Depuis, elle a été mise à jour à 3 reprises au regard des évolutions de transmission des EIG aux autorités de tarification et de contrôle. Sa dernière mise à jour date de mars 2025. Cette procédure est accessible à tous les salariés sur un serveur commun.

Les évènements indésirables en 2024 : 36 évènements indésirables ont été déclarés par les structures de l'association, dont 3 ont fait l'objet d'une déclaration aux autorités de tarification et contrôle dans le cadre de la remontée des EIG.

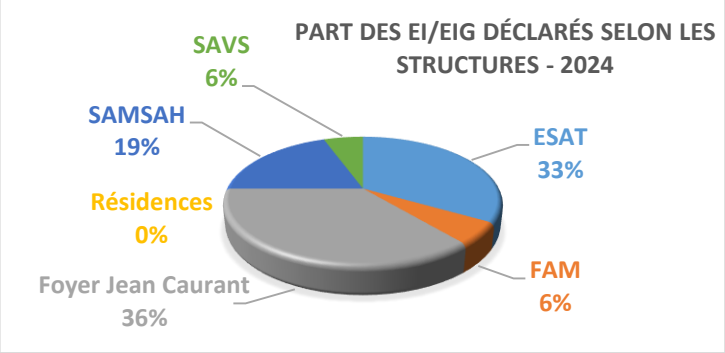

2024	EI ou/et EIG	%
ESAT	12	33,3%
FAM	2	5,6%
Foyer Jean Caurant	13	36,1%
SAMSAH	7	19,4%
SAVS	2	5,6%
Total	**36**	100,0%

Dans l'ensemble des 36 EI/EIG déclarés par les structures, on observe qu'une large majorité concerne des EI portant sur des comportements (39%) ou de la logistique (28%) et que leur gravité est majoritairement qualifiée de très importante (42%) ou importante (33%).

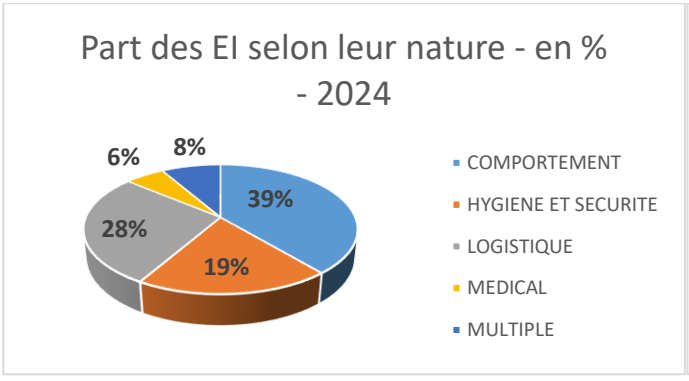

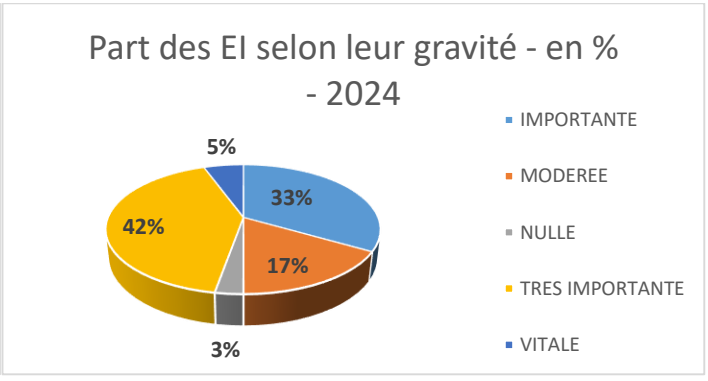

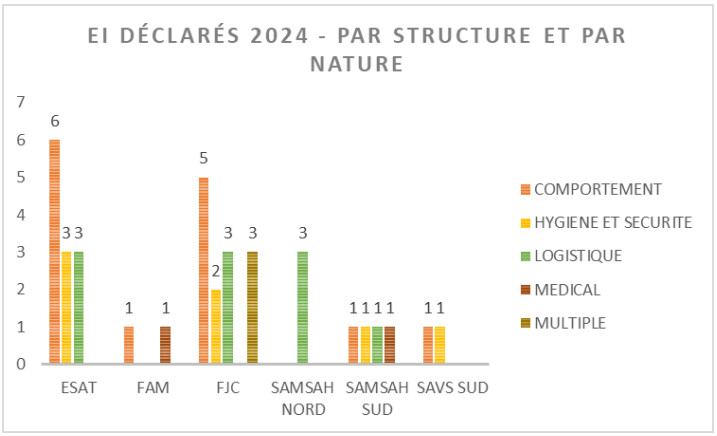

Les concernés par la déclaration d'EI/EIG : les situations des déclarations d'EI/EIG faites concernent très majoritairement les personnes accompagnées et en second lieu le matériel.

Concerné par l'EI/EIG	**MATERIEL**	**PERSONNE ACCOMPAGNEE**	**SALARIE**	**Total**
COMPORTEMENT	1	12	1	14
HYGIENE ET SECURITE	4	3		7
LOGISTIQUE	8	1	1	10
MEDICAL		2		2
MULTIPLE	2	1		3
Total	**15**	**19**	**2**	**36**

Détail des EI/EIG selon leur gravité et nature, selon chaque structure

	ESAT	***FAM***	***FJC***	***SAMSAH NORD***	***SAMSAH SUD***	***SAVS SUD***	***Total***
IMPORTANTE	**1**	**1**	**6**	**2**	**2**		**12**
COMPORTEMENT			4				4
HYGIENE ET SECURITE					1		1
LOGISTIQUE	1		1	2	1		5
MEDICAL		1					1
MULTIPLE			1				1
MODEREE	**2**		**4**				**6**
COMPORTEMENT	1						1
HYGIENE ET SECURITE	1		2				3
LOGISTIQUE			1				1
MULTIPLE			1				1
NULLE				**1**			**1**
LOGISTIQUE				1			1
TRES IMPORTANTE	**8**	**1**	**2**		**2**	**2**	**15**
COMPORTEMENT	4	1	1		1	1	8
HYGIENE ET SECURITE	2					1	3
LOGISTIQUE	2						2
MEDICAL					1		1
MULTIPLE			1				1
VITALE	**1**		**1**				**2**
COMPORTEMENT	1						1
LOGISTIQUE			1				1
Total général	**12**	**2**	**13**	**3**	**4**	**2**	**36**

Concernant les 2 situations dont la gravité est « Vitale » :

- De nature « logistique » : il s'agit d'un dysfonctionnement du téléphone au sein du Foyer Jean Caurant qui a eu pour conséquence l'impossibilité d'être joint par SOS médecin qui devait intervenir en urgence au regard de l'œdème sur la jambe d'un résident du Foyer. Ce dysfonctionnement a rendu impossible la venue du médecin.
- De nature « comportement » : il s'agit d'une situation de tentative de suicide / automutilation d'un des travailleurs accompagnés à l'ESAT, nécessitant l'intervention des pompiers.

Détail de EI/EIG

	ESAT	FAM	FJC	SAMSAH NORD	SAMSAH SUD	SAVS SUD	Total
COMPORTEMENT	**6**	**1**	**5**		**1**	**1**	**14**
Maltraitance de l'usager			**2**				**2**
ð Agression physique			1				1
ð Négligences (non-respect de l'intimité, manque d'écoute…)			1				1
Organisation de la prise en charge de l'usager [hors maltraitance déjà évoquée]						**1**	**1**
ð Autre						1	1
Sécurité des biens			**1**				**1**
ð Autre			1				1
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)	**6**	**1**	**2**		**1**		**10**
ð Agression physique	2	1			1		4
ð Conflit verbal	2		2				4
ð Tentative de suicide ou d'automutilation	2						2
HYGIENE ET SECURITE	**3**		**2**		**1**	**1**	**7**
Locaux, installations et équipements	**1**				**1**		**2**
ð Autre	1						1
ð Vandalisme					1		1
Sécurité des biens	**2**					**1**	**3**
ð Autre	2						2
ð Équipement absent, défectueux ou cassé						1	1
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)			**2**				**2**
ð Autre			1				1
ð Chute de personne			1				1
LOGISTIQUE	**3**		**3**	**3**	**1**		**10**
Locaux, installations et équipements	**3**		**1**	**3**			**7**
ð Autre				1			1
ð Casse	1						1
ð Défaut d'alimentation électrique	1						1
ð Équipement absent, défectueux ou cassé	1						1
ð Fuite d'eau			1				1
ð Panne des systèmes de communication				2			2
Sécurité des biens					**1**		**1**
ð Casse					1		1
Système d'information (supports informatiques et papier)			**2**				**2**

ð Autre			2				2
MEDICAL		**1**			**1**		**2**
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)		**1**			**1**		**2**
ð Autre					1		1
ð Chute de personne		1					1
MULTIPLE			**3**				**3**
Locaux, installations et équipements			**3**				**3**
ð Inondation			1				1
ð Problème de maintenance des installations			2				2
Total général	**12**	**2**	**13**	**3**	**4**	**2**	**36**

Les mesures prises

Mesures immédiates : Près de 95% des situations d'évènements indésirables ont fait l'objet de la prise immédiate de décision.

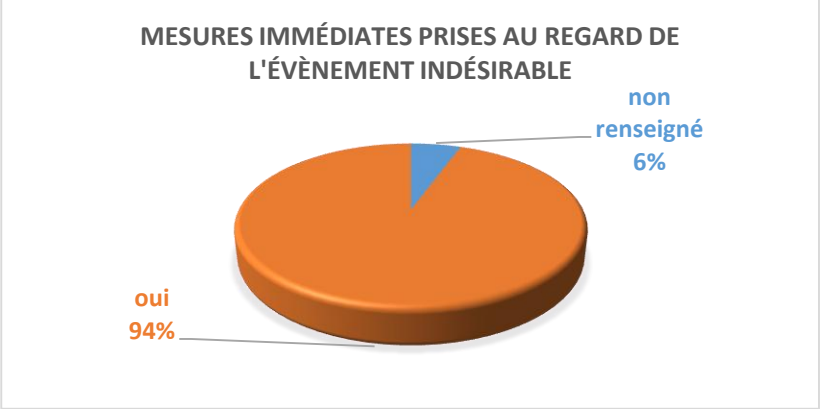

MESURES IMMÉDIATES PRISES SELON LA NATURE DE L'EI/EIG	non renseigné	oui	Total
COMPORTEMENT	**1**	**13**	**14**
Maltraitance de l'usager		2	2
Organisation de la prise en charge de l'usager [hors maltraitance déjà évoquée]		1	1
Sécurité des biens		1	1
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)	1	9	10
HYGIENE ET SECURITE		**7**	**7**
Locaux, installations et équipements		2	2
Sécurité des biens		3	3
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)		2	2
LOGISTIQUE	**1**	**9**	**10**
Locaux, installations et équipements		7	7
Sécurité des biens		1	1
Système d'information (supports informatiques et papier)	1	1	2
MEDICAL		**2**	**2**
Sécurité des personnes (usager [hors maltraitance visiteur-personnel)		2	2
MULTIPLE		**3**	**3**
Locaux, installations et équipements		3	3
Total général	**2**	**34**	**36**

Retours d'expériences et échanges sur les EI/EIG entre équipe

Sur les 36 EI/EIG :

- 5 ont fait l'objet d'un échange en réunion d'équipe avec retours d'expériences
- 7 ont fait l'objet de transmission d'informations
- 24 situations ne sont pas renseignées sur ce point

Poursuite de l'évolution des pratiques professionnelles axées Rétablissement

Les cycles de formation et d'accompagnement débutés en 2021, dans le cadre du portage associatif de l'orientation Rétablissement, se poursuivent en 2024. Il s'agit d'encourager le déploiement de transformations significatives, faisant expérience pour tous.

Les formations « métiers » répondant aux pratiques axées rétablissement restent l'axe prioritaire du plan de formation.

Un parcours d'intégration aux savoirs et compétence de référence chez ***ehs***, se préfigure en 2024 (et sera étoffé en 2025), pour les nouveaux collaborateurs. Il se traduit par le maintien de la formation « socle rétablissement », comme rituel de passage, pour garantir l'appropriation de notre cadre paradigmatique et sa pleine diffusion. A ce socle s'ajoute une formation à l'Entretien Motivationnel, pour les collaborateurs cadres, en considération des enjeux managériaux de l'approche par le rétablissement, et suite des formations réalisée en 2022 et poursuivie sur 2023.

Des formations techniques complètent, par ailleurs, la montée en compétence (DPA/EM/DAIP/Droits…). Elles mobilisent l'expertise des professionnels à mobiliser l'expertise des personnes accompagnées ; sur leurs capacités à rentrer pleinement en partenariat et à créer les conditions de la pleine expression ; à se positionner en tant que personnes ressources, et à favoriser le leadership de l'interlocuteur.

En 2024, la sélection de ces formations complémentaires s'est constituée à partir de la remontée de besoins des équipes, portée par les directions des établissements en CODIR. Elles répondent aux besoins repérés pour faciliter la réalisation des objectifs des projets d'établissement et de services, des objectifs de leurs plan d'amélioration continu de la qualité, et des résultats des évaluations externes (par ex : La formation Bientraitance puise sa raison d'être à partir des retours des évaluations externe).

Les formations sont ouvertes à toutes les parties prenantes de l'association : tous les salariés, mais aussi les personnes accompagnées, leurs proches, les administrateurs qui le souhaitent. La mixité du public en formation est une approche que nous défendons : elle promeut le croisement des savoirs académiques, professionnels et expérientiels ; elle soutient l'empowerment des personnes accompagnées ; elle améliore la façon dont les salariés s'engagent dans l'interaction pédagogique. Elle fait l'objet d'une satisfaction renouvelée de la part des apprenants. Néanmoins, force est de constater que trop peu de personnes « non-salariés » y accèdent *in fine*.
En 2024, des outils pédagogiques et des guides ont été montés pour faciliter le travail de équipes d'encadrement dans la qualification des besoins de formation et le choix de modalités pédagogiques appropriés. Le CODIR 2024 de construction d'un plan de formation pour 2025 s'est ainsi tenu sous forme d'ateliers. La considération de l'enjeu de la participation des personnes accompagnées aux espaces de formation, nous encourage à tester un passage au format séminaire en 2025 pour certaines des formations (notamment socle rétablissement et DPA).

En 2024 : 9 formations « métiers » en cohérence avec les pratiques axées Rétablissement ont été organisées (en bleu dans le tableau ci-dessous) :

Thématiques	personne accompagnée	salarié	Total
Améliorer sa communication dans l'exercice de sa profession		11	11
Bloc essentiel : Autisme		15	15
Comment fixer son prix en ESAT		1	1
Développement du pouvoir d'agir DPA		12	12
Développer la bientraitance dans les institutions	1	10	11
Entretien motivationnel		14	14
Excel Débutant	5	4	9
Excel Intermédiaire	3	7	10
Formation en TCC - Module 2		1	1
Gérer les situations de violence		1	1
Les fondamentaux pour l'exercice du métier de moniteur en atelier		11	11
Outils collaboratifs		9	9
Plan de bien-être au travail		14	14
Règles HACCP	20	6	26
Socle Rétablissement		14	14
Total général	**29**	**130**	**159**

En complément, pour soutenir une mise en application fine et concrète dans le quotidien des pratiques, des groupes d'analyse de pratiques, animés intervenant métier et/ou pair, tissent un accompagnement réflexif mensuel, auprès des équipes d'accompagnement et des équipes d'encadrement. Ils aident conscientiser nos travers et à dépasser nos impasses, et à nous réinventer, mais aussi à valoriser le remarquable pour capitaliser dessus. Aussi, ils participent dénouer la complexité d'appropriation et de mise en œuvre du paradigme.

Dans le prolongement de la formation « Gouvernance horizontale et participative » suivie par l'ensemble des cadres hiérarchiques à l'automne 2023, le siège a consacré ses espaces d'analyse des pratiques managériales de l'année 2024 à l'exploration des modèles contemporains de gouvernance (constitutionnelle, partagée, horizontale, participative, holacratique, etc.). Cette dynamique s'est inscrite dans une volonté stratégique : faire converger les modes d'organisation internes avec les exigences éthiques, politiques et opérationnelles des pratiques axées rétablissement, en plaçant la participation, la coopération et le pouvoir d'agir au cœur du fonctionnement de l'association. Ces travaux ont permis de poser les jalons d'un projet de structuration, adapté aux spécificités de notre association, et porteur de cohérence entre finalité, valeurs et modalités d'action. Ce projet sera au travail dès 2025.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Tous les établissements et services d'***espérance hauts de seine*** s'adressent à des personnes souffrant de troubles psychiques et ils relèvent du secteur médico-social. La diversité de leurs missions adaptées aux difficultés variées, que chaque personne peut être amenée à rencontrer au cours de son parcours de vie, fait la force d'***espérance hauts de seine***.

Ici est proposée une présentation succincte de leurs missions. Chacun fait l'objet d'un rapport d'activités 2024 détaillé, consultable sur le site internet de l'association : www.ehsasso.com

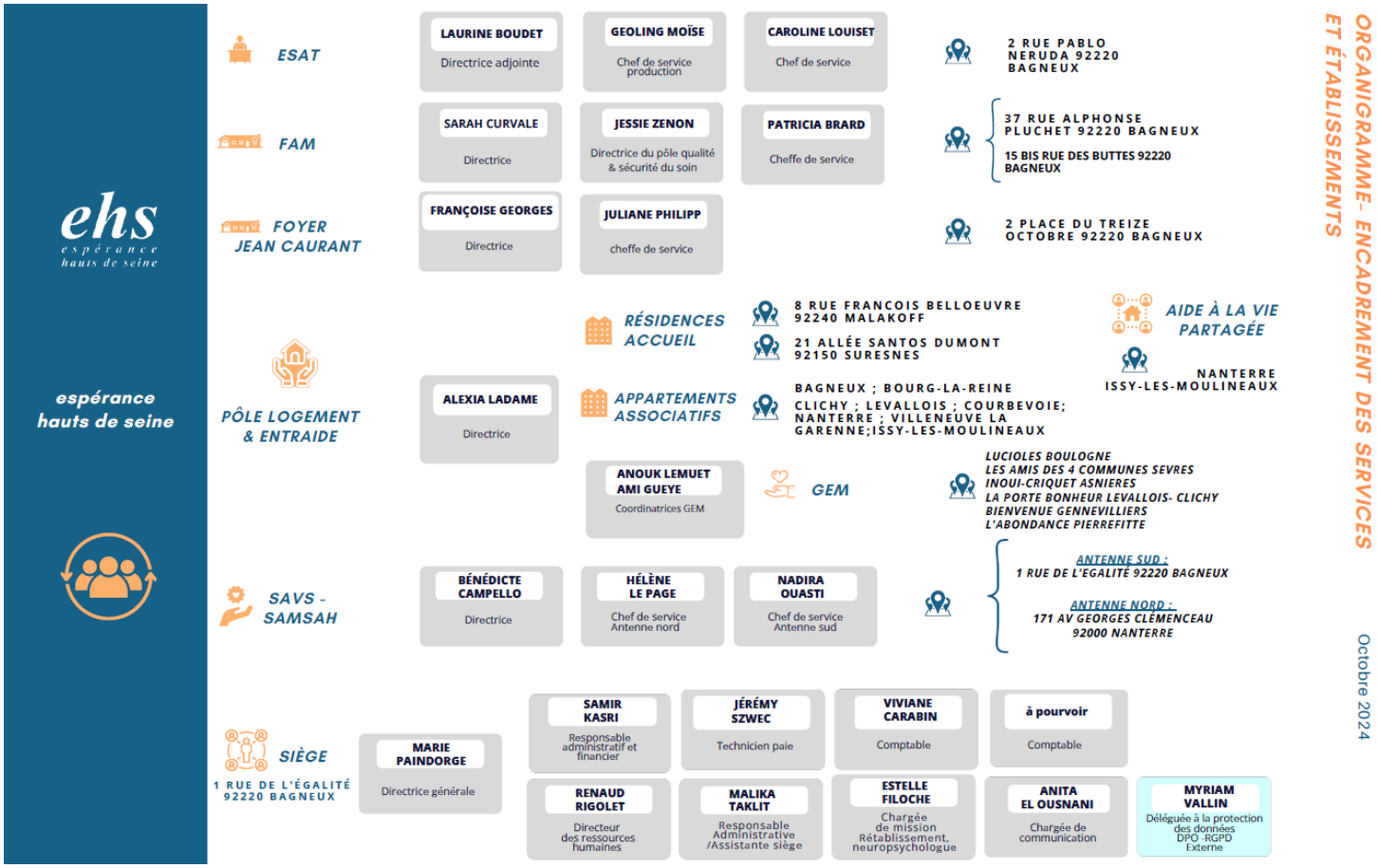

Le foyer d'hébergement Jean Caurant

Le Foyer d'hébergement est un lieu d'hébergement transitoire, non médicalisé, en vue d'une inclusion sociale et par l'accès au logement. Il propose des expériences de vie en appartement inclusif pour les résidents, pour s'expérimenter avant l'accès à un logement pérenne.

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2024	52 accueil pérenne+ 2 demi-places temporaire
Capacité installée au 31/12/2024	52 accueil pérenne+ 2 demi-places temporaire
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	51
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	52
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2024	59
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	18 889
Nombre de journées théoriques	19 710

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	97%	96.5%	96.99%	96.61%	95.43%	95.8%

Sachant que le taux d'occupation du Foyer doit être décomposé selon le dispositif utilisé. Le foyer propose 52 places d'accompagnement pérenne et 2 demi-places d'accueil temporaire, dont les modalités d'occupation et missions sont différentes.

Nature - Mode d'accueil	Nombre théorique	Nombre prévisionnel	Nombre réalisé	Taux d'occupation réalisé	Cible
Internat 52 places pérennes	18 980	18 411	18 554	**97,8%**	**97%**
2 demi -places accueil temporaire	730	365	335	**45.9%**	**50%**
total	19 710	18 776	18 889		

Le taux d'activité pérenne est dépassé (+143 journées)**.** Nous notons un taux d'accueil temporaire légèrement inférieur au prévisionnel (- 30 journées). Cette situation s'explique par des départs, un retour sur le foyer et une absence de longue durée pour hospitalisation dans deux de nos appartements de colocation sur cette année. 6 résidents du site collectif ont été intéressés pour une place en colocation. Nous avons donc organisé des stages de 2 semaines sur les 2 appartements de colocation concernés, avant une intégration définitive pour les 3 places à pourvoir.

Taux de rotation : 12.71%

Évènements marquants

Le mois de juin 2024 a été marqué par l'organisation d'un vide grenier ouvert au public dans l'enceinte du foyer. Toutes les parties prenantes sont partantes pour renouveler le projet en 2025 en y associant nos collègues de l'ESAT.
Pour fêter ensemble la fin de l'année les résidents et le personnel ont partagés une croisière repas sur la seine. Cette organisation a été particulièrement apprécié par les résidents. L'année a également été marquante pour les équipes et les résidents par le décès de deux résidents.

Le foyer d'accompagnement médicalisé La Fontaine des Vœux – FAM

Depuis plus de 20 ans, le FAM propose aux personnes en situation de handicap psychique un :

- Hébergement en internat permanent
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Activités occupationnelles et thérapeutiques
- Continuité des soins

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2024	39
Capacité installée au 31/12/2024	39
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	36
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	38
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2024	40
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	13 693
Nombre de journées théoriques	14 274

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	87,61%	95,50%	97,30%	95,24%	90,01%	95,93%

Taux de rotation : 7.69%

Évènements marquants

L'année 2024 a été marquée par des changements dans l'organisation et la direction du FAM. Enfin un poste de cadre dédié à la qualité du soin est créé et pourvu veillant ainsi au respect de la réglementation, de la sécurité et pertinence de la coordination et accompagnement aux soins des résidents. Le pôle soin a été restructuré et réorganisé avec l'appui d'un cabinet infirmier libéral.
Par ailleurs, une nouvelle directrice, Sarah Curvale a pris la direction du FAM en octobre 2024, après près de 9 mois d'intérim assuré par la directrice générale.

Auprès des résidents, l'année a été marquée par le départ en EHPAS d'une résidente habitante du FAM depuis son ouverture, et le décès en octobre d'un résident présent depuis 4 ans. Les 7 résidents du pavillon ont fêté leur 1er anniversaire « hors les murs » du FAM collectif, toujours très heureux de vivre dans le pavillon avec plus d'autonomie dans leur vie quotidienne.
Sur le FAM collectif, une salle Snoezelen a été ouverte. Le snoezelen est une pratique de stimulation multi sensorielle accompagnée et contrôlée, visant à éveiller, canaliser ou entretenir la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante. Afin de favoriser cette pratique, une salle a été aménagée et dédiée au repos et détente des résidents du FAM.

Dans les locaux, les travaux de rénovation des chambres ont été finalisés. Les 32 chambres ont été rénovées en faisant place au choix de couleurs de peinture aux résidents. Les 2 ascenseurs très vétustes et régulièrement en panne ont été rénovés intégralement, et nous avons ajouté la mise en place de pompes de relevage pour éviter l'inondation fréquente des cages d'ascenseurs lors de fortes pluies.
Fête de fin d'année avec les résidents, et prestation restauration assurée par l'Esat Jean Caurant.

Les services d'accompagnement

Le SAMSAH et le SAVS d'ehs s'adresse à des personnes sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-Seine. Pour être au plus proche des personnes accompagnées, ils sont organisés sur 2 antennes, l'antenne Nord est située à Nanterre et l'antenne Sud à Bagneux

SAMSAH Espérance

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2024	**81**
SAMSAH socle	*65*
SAMSAH renforcé	*16*
Capacité installée au 31/12/2024	**78**
SAMSAH socle	*70*
SAMSAH renforcé	*8*
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	**68**
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	**77**
SAMSAH socle	*69*
SAMSAH renforcé	*8*
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2024	**85**
Nb total de projets accompagnés sur l'année 2024	**87**
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	**26118**
SAMSAH socle	*23565*
SAMSAH renforcé	*2553*
Nombre de journées théoriques	**29565**
SAMSAH socle	*23 725*
SAMSAH renforcé	*5840*

Mouvements entre le SAMSAH socle et le SAMSAH renforcé entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 :

- une personne a quitté le SAMSAH renforcé pour rejoindre l'accompagnement socle
- une personne du SAMSAH socle a rejoint l'accompagnement renforcé

Le service a donc accompagné 85 personnes physiques différentes mais 87 projets, ceux de ces deux personnes ayant évolué en cours d'année.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	96,09%	102,17%	97,17%	88,64%	88,34%
SAMSAH socle	-	-	-	*96,93%*	*99,33%*
SAMSAH renforcé	-	-	-	*39,11%*	*43,72%*

Taux de rotation	SAMSAH socle	SAMSAH renforcé
18,83%	18,12%	25%

SAVS

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2024	52
Capacité installée au 31/12/2024	59
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	54
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	59
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2024	62
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	20 737
Nombre de journées théoriques	18 980

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	103,21%	108,3%	102,78%	101,70%	100,34%	**110,87%**

Taux de rotation
9,32%

Évènements marquants

Réorganisation des animations

Nous avons constaté un écart grandissant entre notre projection sur les besoins en accompagnement à la réalisation d'activités sociales et culturelles et la participation des personnes accompagnées aux animations organisées par le SAMSAH et le SAVS. Nous avons réorganisé le fonctionnement des services, dans l'objectif de soutenir chaque personne au regard de ses besoins en tenant compte de sa propre organisation. Désormais, le SAMSAH comme le SAVS n'organisent plus de sorties hebdomadaires mais apporte un soutien individualisé pour l'organisation par chaque personne des sorties qu'elle souhaite réaliser. Une liste d'idées est remise régulièrement à l'ensemble des personnes accompagnées. Les 2 services maintiennent l'organisation de temps forts collectifs pour soutenir le lien social et l'inclusion.

Participation à l'événement : 40 ans d'*ehs*

L'association ***ehs*** a fêté en 2024 ses 40 ans d'activité en faveur de l'inclusion des personnes ayant un trouble psychique. Les salariés et les personnes accompagnées ont collaboré à la préparation de cet événement (vidéo, affichage, décoration, liste des talents de chacun). Tous les salariés présents le jour de la fête ont soutenu les personnes accompagnées pour que celles qui le souhaitaient puissent rejoindre l'événement.

Mobilisation pour les 40 ans ***ehs – 2 octobre 2024***	SAMSAH	SAVS
Personnes accompagnées	36	33
Salariés	25	6
Total général	**61**	**39**

Bases d'un fonctionnement collaboratif avec les personnes accompagnées

Une journée de bilan en équipe de l'année 2024 a permis d'identifier que le SAMSAH et le SAVS avaient besoin de s'appuyer sur le savoir expérientiel de l'équipe et des personnes concernées pour améliorer son organisation. Nous avons décidé d'une organisation sous forme de groupes de travail thématiques, dont les sujets et les participants doivent être définis début 2025. Cette organisation ouvre désormais des espaces supplémentaires à la participation des personnes au sein du service, sous forme d'instances thématiques.

Transformation de postes au sein du SAMSAH : création de 2 nouveaux métiers

Le poste initialement prévu « infirmier coordinateur » n'a pas trouvé de candidat. Les missions initialement définies ont été modifiées au regard des besoins non pourvoyables en interne. Le poste a été transformé en « coordinateur parcours santé », dont les missions principales sont :

- L'élargissement et l'entretien du partenariat avec le secteur sanitaire sur l'ensemble du département,
- Le soutien à la transition entre l'hospitalisation de longue durée et l'accompagnement par le SAMSAH renforcé,
- La référence de l'élaboration des Guides Prévention Soin (GPS) en santé mentale, qui correspondent à des documents individualisés de plans de crise conjoints et de directives anticipées en psychiatrie,
- Le développement de la pair-aidance au sein du service.

Les postes « animateurs » n'ont plus lieu d'exister tels qu'ils étaient définis avant la transformation des modalités de soutien à l'accès au loisir et à la culture. Ils ont été remplacés par deux postes « accompagnant administratif et social », dont les missions sont :

- L'élargissement et l'entretien du partenariat avec le secteur culturel et social sur l'ensemble du département,
- Le partage des informations culturelles et sociales pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs,
- Le soutien à accéder à l'accompagnement par le service, en développant l'aller-vers l'intégralité des personnes titulaires d'une notification d'orientation vers le SAMSAH et la facilitation des démarches administratives qui y sont liées.

Auto-évaluation 2024

Dans le cadre de la démarche qualité, 2 trinômes de référents-qualité ont été constitués (1 pour le SAMSAH et 1 pour le SAVS). Ils s'appuient sur une personne accompagnée, un salarié cadre et un salarié non cadre. La première auto-évaluation en autonomie pour chaque service a été menée par ce trinôme, portant sur les items « Bientraitance et Ethique », « Accompagnement à la santé » et « Accompagnement à l'autonomie ». Les données ont été reportées sur Synae.

L'ESAT Jean Caurant

L'ESAT Jean Caurant est un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail qui relève du secteur du médico-social. Il a été créé en 1984 et depuis 2013, il est agréé pour accompagner 55 emplois à temps plein (ETP) de travailleurs en situation de handicap en raison de maladies psychiques.

Les personnes orientées vers l'ESAT bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien à la réalisation de leurs projets professionnels tournés vers l'inclusion en milieu ordinaire. Dans cet objectif, l'ESAT propose trois domaines de professionnalisation :

- la restauration (cuisine et service),
- l'entretien et la création des jardins et espaces verts,
- les métiers du tertiaire (accueil, standard, bureautique et travaux administratifs).

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2024	55
Capacité installée au 31/12/2024	55
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	**63**
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	63
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2024	**71**

Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	**11 327**
Nombre de journées théoriques	12 430

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	80.67%	83.89%	91.55%	84.98%	92.76%	**94,78%**

Taux de rotation
12,70%

Evènements marquants

Livret d'accueil - mars 2024 :

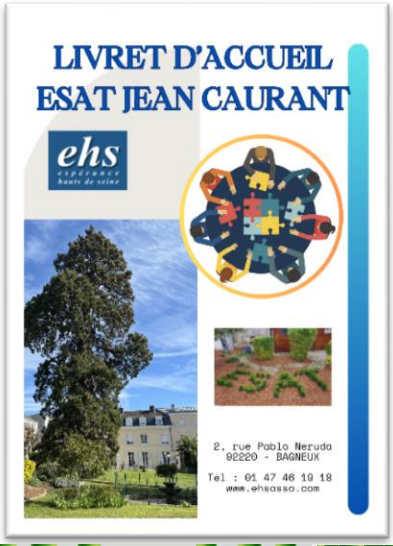

Le livret d'accueil de l'ESAT a été le fruit de moments d'échange et de partage lors desquels les travailleurs tant que les professionnels ont pu s'exprimer. C'est une écriture qui relève principalement de la plume des travailleurs avec un soutien de logistique, de mise en page plus important de l'atelier tertiaire et une vigilance juridique de l'équipe d'encadrement. Une attention a été portée par les travailleurs pour que le livret d'accueil soit en format FALC (facile à lire et à comprendre) afin de permettre une compréhension par le plus grand nombre. Cet outil se veut vivant où chacun peut proposer des idées d'amélioration ou des compléments d'informations selon l'évolution des besoins.

Journée de cohésion - juin 2024 :

Cette journée est devenue un rituel dans le fonctionnement de l'ESAT et elle est toujours vivement attendue par l'ensemble des travailleurs.

Comme à nos bonnes habitudes, la journée a démarré par un temps institutionnel où les travailleurs ont pu élire, pour la première fois, leur délégué et les trois suppléants.

L'après-midi a été consacrée à un temps plus festif permettant de créer une dynamique collective, mêlant travailleurs et salariés.

Forum des droits de Bagneux - juin 2024 :

L'ESAT a participé au premier forum « accès aux droits pour tous » organisé par la ville de Bagneux pour informer et accompagner les citoyens sur les dispositifs existants.
Ce temps de rencontre a permis à l'ESAT de s'inscrire territorialement dans une solidarité mais aussi aux travailleurs participants de découvrir l'ensemble des dispositifs existant à proximité.
Les travailleurs ont été ravis de faire découvrir leurs lieux de travail au plus grand nombre, ils ont été dans une dynamique active de participation.

Carnet de parcours et de compétences professionnelles & Repas de fin d'année - décembre 2024 :

Le repas de fin d'année de l'ESAT est la deuxième journée de rencontre annuelle regroupant travailleurs et salariés dans une ambiance conviviale.
Dans la même dynamique, elle a démarré par un temps institutionnel où les travailleurs ont pu découvrir la version définitive du « carnet de parcours et de compétences professionnelles » pour lequel un certain nombre d'entre eux avaient participé à son élaboration. Dans la continuité de la mise en place des outils leur permettant d'avoir un espace d'expression, nous avons finalisé la fiche des plaintes et réclamations avec une invitation à l'écriture prochaine de son protocole.
Cette matinée s'est soldée par l'élection des trois membres représentant des travailleurs ainsi que celle du représentant des salariés au CVS.

Le Pôle Logement & Entraide

Résidences accueil, Appartements associatifs, Aide à la vie partagée et Gestion locative

Le pôle Logement propose 4 formes de logement accompagné, variant selon l'autonomie de chaque personne et le type de financement et/ou partenaires :

- 2 **Résidences accueil** situées à Malakoff et Suresnes : il s'agit de maison-relai/pension de famille dédiée aux personnes ayant un handicap psychique et en situation de précarité. Elles sont donc rattachées à la réglementation des maisons relais, dont elles sont une modalité particulière. Chaque locataire dispose de son propre appartement individuel, et a accès à des espaces partagés. Des animateurs sociaux et hôtes sont présents tous les jours pour soutenir les locataires dans leurs démarches et l'animation de moments collectifs.

- **Appartements associatifs** : depuis son origine, ***ehs*** est locataire d'appartements diffus dans le 92, dans lesquels elle assure de l'intermédiation locative et accompagnement de personnes en souffrance psychique en lien avec les CMP du territoire.

- **Aide à la vie partagée – habitat inclusif** : il s'agit d'un logement ordinaire, adapté aux besoins des personnes, dans un environnement partagé et aménagé pour permettre la vie individuelle de chaque habitant, leur vie sociale et partagée et le « vivre ensemble », à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. ***Ehs*** a ouvert 2 unités d'Aide à la vie partagée, dans le cadre d'un projet d'habitant sortant d'hospitalisation longue directement en logement d'habitat inclusif, en lien avec Corentin-Celton à Issy les Moulineaux et Roger Prévôt Moisselles-Nanterre. L'objectif est de soutenir ce retour dans le droit commun des personnes après une longue période d'hospitalisation ayant favorisé une perte de repères dans les tâches quotidiennes de la vie en logement autonome. Par ailleurs, les habitants qui le souhaitent

peuvent bénéficier aussi d'un accompagnement individuel par le SAMSAH d'***ehs*** en prestations renforcées le temps nécessaire.

- **Gestion locative** : ***ehs*** a développé cette forme d'intervention en lien avec l'hôpital Roger Prévôt-Nanterre. Il s'agit d'assurer les prestations de gestion locative adaptées pour des personnes suivies par les services sanitaires pour lesquelles le logement fait partie intégrante de leurs processus de soin et d'accompagnement. L'accompagnement est assuré par la structure sanitaire, ***ehs*** assure les prestations d'un bailleur, tout en s'adaptant à la situation de chaque locataire.

	RA Santos-Dumont	*RA Belloeuvre*	*Appartements associatifs*	***Aide à la vie partagée***	***Gestion locative***
Date ouverture	2019	2010	Depuis 1992	**Juin 2023 + juin 2024**	**Août 2023**
Localités	Suresnes	Malakoff	Issy les Moulineaux, Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois	**Nanterre Boulogne Billancourt et Issy les Mx**	Gennevilliers
Nb de places	24	14	29	**9 + 8 = 17**	9
Nb d'appartements	21	14	14	**6**	3
Nb de personnes accompagnées 2024	21	15	28	**13**	7

Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM

Les GEM sont des associations portées « par » et « pour » des personnes ayant des troubles de santé mentale ; ils reposent sur le principe de pair-aidance. Implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

Les GEM sont des lieux non médicalisés. Cela permet aux adhérents de se responsabiliser et de reprendre une confiance en soi souvent fortement ébranlée par leurs parcours. Les GEM sont situés dans des espaces pensés et organisés au quotidien par les adhérents eux-mêmes, avec l'aide d'animateurs salariés. Ils n'ont pas vocation à soigner.

Espérance hauts de seine assure un soutien à 6 GEM, à la fois dans leur gestion et avec la mise à disposition d'un salarié « animateur » qui accompagne et soutient les adhérents dans leur quotidien.

5 GEM sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine et 1 GEM en Seine Saint Denis :

GEM Lucioles à Boulogne : 78 adhérents
GEM Inoui-Criquet à Asnières : 35 adhérents
GEM Bienvenue à Gennevilliers : 19 adhérents
GEM Les amis des 4 communes à Sèvres : 38 adhérents
GEM la porte bonheur à Levallois-Clichy : 66 adhérents
GEM L'abondance à Pierrefitte (93) : 28 adhérents

PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 se concentrera principalement autour des axes suivants :

1. Consolidation des transformations de pratiques d'accompagnement mise en œuvre : poursuivre l'accompagnement aux développement des pratiques et postures professionnelles et managériales axées rétablissement, notamment par l'entrée dans une étape de consolidation. L'enjeu est désormais de stabiliser ces nouvelles pratiques et postures, de les structurer et de les déployer de manière homogène à l'échelle de l'association.
2. Structuration : faire converger les modes d'organisation internes d'***ehs*** avec les exigences éthiques, politiques et opérationnelles des pratiques axées rétablissement, en plaçant la participation, la coopération et le pouvoir d'agir au cœur du fonctionnement de l'association. L'objectif est de faire en sorte que les valeurs qui fondent nos accompagnements irriguent également nos modes d'organisation, et de gouvernance.
3. La consolidation des projets récemment ouverts SAMSAH renforcé et Aide à la vie partagée ;
4. Le développement de la force de proposition et proposition de projets adaptés par et avec les personnes concernées.

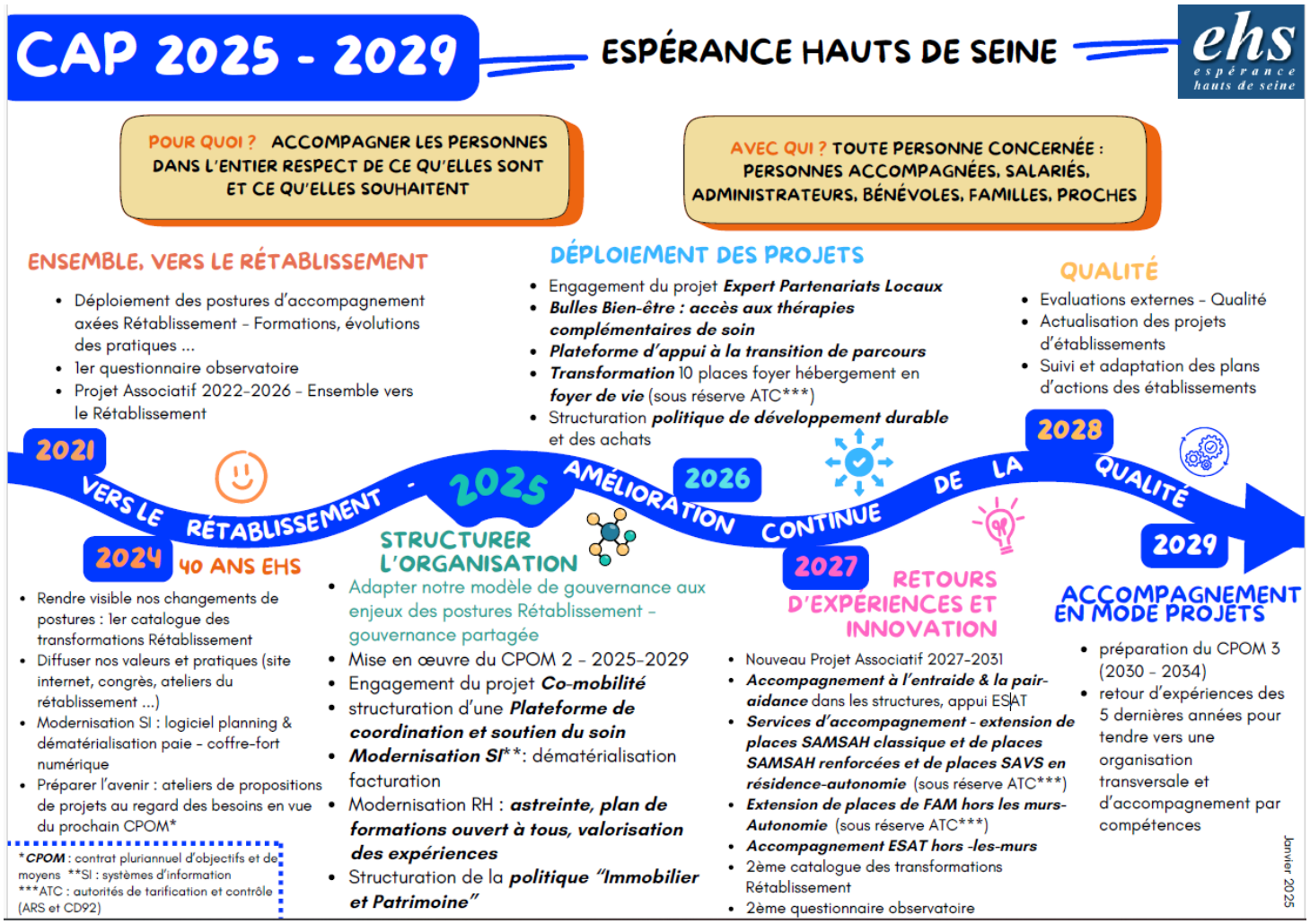

RAPPORT FINANCIER 2024 DU TRÉSORIER

BILAN AU 31/12/2024

Le bilan d'***ehs*** au 31 décembre 2024 totalise un montant de 16 320 490 €, à comparer au bilan de 2023 pour 15 766 898 €. Ce tableau reflète l'état des ressources de l'association, leur emploi à l'actif et leur origine au passif.

BILAN Actif :

Le montant net des immobilisations corporelles & incorporelles et financière s'élève au 31/12/2024 à 8 086 406 € contre 8 491 705 € en 2023. L'actif circulant a augmenté par rapport à 2023, et couvre les dettes hors emprunts immobiliers affectés à l'acquisition des locaux, les disponibilités et les créances couvrent plus de 7 mois de fonctionnement.

Entre 2023 et 2024, la trésorerie et les disponibilités ont augmenté de 197 k€. L'actif circulant a connu une progression significative, en hausse de 958 k€ par rapport à l'exercice précédent.

BILAN Passif :

Le résultat net de 2024 fait ressortir un excédent de 629 k€, contre un excédent de 337 k€ en 2023.
Le résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée s'élève à 550 964 €.
Par ailleurs, le montant des fonds dédiés atteint 1,4 M€, correspondant à des enveloppes budgétaires spécifiques, exclusivement affectées au financement de projets particuliers d'***ehs.***
Les dettes financières ont diminué de 225 k€, tandis que les dettes d'exploitation enregistrent une légère hausse.

BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice 31/12/2024 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)			Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	189 170	170 771	18 399	5 216
Autres immobilisations incorporelles	46 580	46 580	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-		-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Terrains	597 974	30 352	567 622	567 622
Constructions	13 224 396	6 849 432	6 374 964	6 730 032
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 811 686	1 438 317	373 369	360 021
Autres immobilisations corporelles	3 113 210	2 444 065	669 145	713 651
Immobilisations corporelles en cours	5 448	-	5 448	43 512
Avances et acomptes	-		-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	14 648	-	14 648	14 648
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	2 592	-	2 592	2 592
Autres	60 219		60 219	54 411
Total I	19 065 923	10 979 517	8 086 406	8 491 705
ACTIF CIRCULANT			-	-
Stocks et en-cours	17 026	-	17 026	10 221
Avances et acomptes	-		-	36 215
Créances			-	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 936 684	356 117	3 580 567	2 991 299
Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
Autres	826 467	10 119	816 348	540 663
Valeurs mobilières de placement	22 362	-	22 362	22 362
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	3 749 369		3 749 369	3 552 232
Charges constatées d'avance	48 412		48 412	122 201
Total II **Total II**	8 600 319	366 235	8 234 084	7 275 192
Frais d'émission des emprunts (III)	-		-	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	
Ecarts de conversion Actif (V)	-		-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**27 666 242**	**11 345 753**	**16 320 490**	**15 766 898**

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice 31/12/2024 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	653 081	653 081
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	150 000	150 000
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	1 378 248	1 402 421
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion control	1 378 248	1 402 421
Autres	25 918	25 918
Report à nouveau	4 297 841	3 936 190
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestio	*1 238 079*	*980 480*
Excédent ou déficit de l'exercice	629 827	337 477
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlé	540 929	260 304
Situation nette (sous total)	7 134 915	6 505 087
Fonds propres consomptibles	-	-
Subventions d'investissement	338 344	347 444
Provisions réglementées	128 849	128 849
Total I	**7 602 108**	**6 981 380**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	1 431 369	1 454 275
Total II	**1 431 369**	**1 454 275**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	57 406	41 406
Provisions pour charges	248 056	220 211
Total III	**305 462**	**261 617**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 327 530	4 553 473
Emprunts et dettes financières diverses	28 698	26 933
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 562 641	1 505 517
Dettes des legs ou donations	-	
Dettes fiscales et sociales	1 058 489	979 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	
Autres dettes	4 194	4 264
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Total IV	**6 981 551**	**7 069 625**
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	**16 320 490**	**15 766 898**

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2024 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2023 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	*4 645*	*4 053*
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	*20*	-
dont ventes de dons en nature	-	-
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlées		
Ventes de prestations de service	1 697 624	1 532 546
dont parrainages	-	-
dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlées		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 232 971	9 168 689
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales so	*9 104 492*	*8 074 380*
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 712	3 829
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	347 365	206 658
Utilisations des fonds dédiés	88 656	145 021
Autres produits	997 271	965 934
Total I	13 370 263	12 026 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	17	1 004
Variation de stock	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnement	1 866	78
Variation de stock	- 6 806	- 4 019
Autres achats et charges externes	3 900 321	3 835 362
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	560 227	515 320
Salaires et traitements	4 793 716	4 383 664
Charges sociales	2 085 486	1 964 471
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 102 420	836 639
Reports en fonds dédiés	65 750	20 625
Autres charges	138 313	12 103
Total II	12 641 310	11 565 247
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	728 953	461 482
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	35 764	15 755
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	35 764	15 755
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	142 772	139 257
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	142 772	139 257
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 107 008	- 123 502
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	621 945	337 980

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	390
Sur opérations en capital	15 100	11 800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	15 100	12 190
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 193	3 486
Sur opérations en capital	-	5 984
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	1 193	9 470
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 13 907	- 2 720
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 024	3 223
Total des produits (I + III + V)	**13 421 127**	**12 054 674**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**12 791 299**	**11 717 197**
EXCEDENT OU DEFICIT	**629 827**	**337 477**
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlées	*540 929*	*260 304*
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	-	-
Bénévolat	-	-
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	-
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice clos le 31/12/2024 fait ressortir un excédent comptable de **629 827 Euros.**

Le résultat se décompose de la façon suivante :

- pour l'association un excédent de **526 116 € et**
- pour le périmètre des 6 GEM un excédent de **103 711 €**

Synthèse :

Périmètre - Gestion	**Charge**	**Produit**	**Résultat**
Gestion Contrôlée	11 573 144	12 114 073	540 929
Gestion libre	1 152 473	1 137 661	-14 812
Total	***12 725 617***	***13 251 734***	***526 116***
Autre/Gem	604 919	708 630	103 711
Résultat Global	**13 330 536**	**13 960 364**	**629 827**

Pour rappel, la répartition des établissements selon leur situation :
Gestion Propres – Gestion Contrôlée

Gestion Contrôlée Sous CPOM
soumis à décision des autorités de tarification et de contrôle ATC

- Pôle accompagnement **SAMSAH-SAVS**
- Foyer d'accueil Médicalisé **(FAM)**
- Foyer Jean Caurant **(FOYER)**
- Esat Social – Esat Commercial

Gestion Contrôlée Hors CPOM
soumis à contrôle des ATC

- Siège (ARS + CD 92)
- Aide à la Vie Partagée **AVP** (CD 92)
- Résidences Accueil : RAB – RASD (DRIHL 92)

Gestion Propre
Libre disposition de l'association

- Vie Associative
- Pôle Logement :
  - Appartement associatifs
  - Gestion locative

Gestion autre :
Gestion assurée au nom et pour le compte des GEM

- Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

Une gestion contrôlée en net excédent, une gestion propre en déficit :

La tendance actuelle confirme une gestion contrôlée avec un net excédent, bien que la gestion propre présente un déficit. Cependant, la situation se redresse, même si des écarts subsistent. Nous prévoyons une amélioration en 2025 grâce à :

- L'application du taux de frais de siège de 5,01% (agréé par les ATC en novembre 2024),
- La mise en place d'une stratégie de synergie,
- La mutualisation des efforts au sein d'***ehs***
- Au développement du pôle logement pour réduire la vacance dans nos appartements

Ces mesures permettront de financer nos coûts fixes et ainsi amélioré notre résultat sur la partie en gestion propre.

Gestion contrôlée sous CPOM :

Un excédent de **+ 551 295 € en 2024**, contre + 315 049€ en 2023 pour les établissements relevant de la gestion contrôlée

Dans le domaine de la gestion contrôlée, ces résultats excédentaires traduisent principalement les problèmes récurrents de recrutement de personnel dans le domaine médical, paramédical et socio-éducatif de l'établissement SAMSAH.

Gestion contrôlée hors CPOM :

La gestion contrôlée hors CPOM concerne le Siège qui a connu une amélioration de 71 K€ entre 2023 et 2024 mais reste déficitaire à hauteur de -10 K€.

Gestion propre ou libre :

La gestion libre, qui concerne à la fois la vie associative (excédentaire de +40 k€), les appartements (associatifs et en gestion locative, déficitaires de -20 k€), les deux RA du pôle logement (déficitaires de -39 K€) ainsi que l'activité AVP (excédentaire de 5 K€) affiche une amélioration de 168 k€ par rapport à 2023.

Ces améliorations s'expliquent par deux points importants :

- Vie associative : L'augmentation des produits financiers et l'optimisation de la trésorerie grâce à des placements en comptes à terme à partir de juin 2024 (intérêts des placements en comptes à terme : 20 528€), avec une poursuite de cette stratégie en 2025.
- Appartements associatifs + gestion locative : augmentation des produits de la facturation du pôle logement grâce à la baisse du taux de vacances des places. Cette tendance devrait se confirmer en 2025.
- Mutualisation des charges de personnel, notamment par la mise à disposition de personnel de l'AVP auprès du SAMSAH, le temps que l'activité AVP soit intégralement déployée.

Périmètre Autres – gestion assurée au nom et pour le compte de 6 GEM

Concernant la mission de gestion de 6 GEM assurée par ehs, le résultat 2024 affiche un excédent de + 103 711 en 2024, contre + 286 939 € en 2023.

Cela est dû aux postes de dépenses des sorties et des vacances, qui ont considérablement augmenté par rapport aux années précédentes.

Résultats par mode de gestion :

- Gestion contrôlée sous CPOM : **excédent de 551 k€.**

- Gestion contrôlée hors CPOM : **déficit de 10 k€.**
- Gestion libre : **déficit de 15 k€.**
- Autres (GEM) : **excédent de 103,5 k€** en 2024, contre 286 k€ en 2023.

	ETB	Charges	Produits	Résultat 2024	Résultat 2023
Gestion contrôlée sous Cpom	SAMSAH	-1 955 129	2 420 827	465 697	485 484
	SAVS	-587 557	664 172	76 615	39 245
	FAM	-3 488 797	3 505 524	16 727	-112 600
	FOYER	-1 913 500	1 914 733	1 232	-54 741
	ESAT	-1 027 159	1 028 217	1 058	-15 461
	COM	-1 921 117	1 911 082	-10 035	-26 878
Total Gestion contrôlée sous Cpom		**-10 893 260**	**11 444 555**	**551 294**	**315 049**
Gestion contrôlée hors Cpom	SIEGE	-679 884	669 518	-10 365	-81 790
Total Gestion contrôlée hors Cpom		**-679 884**	**669 518**	**-10 365**	**-81 790**
Gestion Propre	VIEASSO	-22 603	62 792	40 190	-19 274
	APPT	-275 047	254 667	-20 381	-34 007
	RAB	-248 841	227 620	-21 221	-33 896
	RASD	-352 835	334 623	-18 212	-24 473
	AVP	-253 147	257 959	4 812	-71 070
Total Gestion Propre		**-1 152 473**	**1 137 661**	**-14 812**	**-182 720**
Gestion autre	GEM	-604 919	708 630	103 711	286 939
Total Gestion autre		**-604 919**	**708 630**	**103 711**	**286 939**
Résultat 2024		**-13 330 536**	**13 960 364**	**629 827**	**337 478**

RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS

1/ Gestion contrôlée - Conseil Départemental, A.R.S.

Le Foyer Jean Caurant - 52 places d'accompagnement pérenne et 2 places d'accueil temporaire,
Excédent de 1 232 €.
Le taux d'activité est de 95.8% / prix de journée calculé ressort à 94.28 €.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - 52 personnes,
Excédent de 76 614 €.
Le prix de journée calculé ressort à 29.86 €.

L'E.S.A.T Social - 55 places
Excédent de 1 058 €.
Le taux d'activité est de 94.78 % / prix de journée ressort à 81.02 €

L'ESAT Commercial - 55 places,
Déficit de 10 035 € en 2024, contre un déficit de 26 878 € en 2023, soit une amélioration notable du résultat, principalement grâce à une progression des ventes du service restauration.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé La Fontaine des Vœux - 39 places
Excédent de 16 727 €.
Le taux d'occupation est de 95.93 % / prix de journée s'élève à 248.55 €.

Le S.A.M.S.A.H. – 81 places
Excédent de 465 697€.
Le taux d'occupation de 89,38 % (100.62% SAMSAH socle et 43.72% pour le SAMSAH renforcé) / prix de journée ressort à 81.24 € pour le socle et 81.62 € pour le renforcé.

Les services du siège d'Espérance Hauts-de-Seine
Déficit de 10 365 € en 2024, contre un déficit 81 790 € en 2023.
Cette amélioration s'explique principalement par trois facteurs :

- L'application anticipée à 5.01% de frais de siège appliqués au SAMSAH, due à l'excédent, et qui n'étaient pas prévus dans le budget initial (+46k€)
- Économie réalisée : La vacance de poste de comptable a permis une économie de 15k€.
- Effet ponctuel : régularisation des soldes antérieurs générant un solde positif en faveur du siège de 10k€.

2/ Gestion libre

La gestion des Appartements Associatifs
Déficit de 20 381 €.
Le nombre de places en appartements est passé de 29 en 2023 à 38 en 2024, soit une augmentation de 9 places. Parallèlement, le nombre d'appartements est passé de 14 à 17.

Aide à la Vie Partagée – Habitat inclusif :
Excédent de 4 812€ sur 2024 et déficit de 71 070 € sur 2023.
Le dispositif de la Vie Partagée, qui dispose de 16 places, présente des taux d'occupation contrastés entre les deux sites. À Nanterre, sur les 9 places disponibles, le taux d'occupation atteint 88,20 %. En revanche, à Issy-les-Moulineaux, seules 8 places sont prévues, mais le taux d'occupation reste très faible (20,58 %) en raison d'un manque d'appartements captés.

Résidence Accueil Belloeuvre à Malakoff : comprenant 14 places, présente un déficit de 21 221 €. Le prix de journée est de 19,50 € par jour/personne.
Résidence Accueil Santos Dumont à Suresnes : comprenant 24 places, dont 4 couples soit 20 logements, présente un déficit de 18 212 €. Le prix de journée de 19,50 €.

Vie Associative :
Excédent de 40 190 €,
En partie grâce à l'augmentation des produits financiers (+20 k€) suite au placement de trésorerie en compte à terme, les placements seront poursuivis en 2025. Une provision sur l'imposition des revenus financiers a été constituée pour un montant de 6 024 €.
Depuis janvier 2024, les charges liées au versement des primes Ségur pour tous les salariés sont éligibles, par conséquent les fonds propres d'***ehs*** ne supportent plus ces coûts.

3/ Autre

Les G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle). Les six G.E.M. (Sèvres, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret/Clichy, Inouï-Criquet, Abondance et Bienvenue) sont, par convention, gérés par l'association. Leur financement est assuré par une subvention annuelle de l'A.R.S. à laquelle s'ajoutent pour les subventions du Conseil Départemental et de la C.P.A.M.
Globalement il ressort un excédent 103 k€ en 2024, contre 286 k€ en 2023. Cette baisse s'explique par un dépassement budgétaire sur le groupe 1, principalement lié aux frais de sorties à l'extérieur.
L'excédent repose sur deux postes de dépenses principaux :

- Un écart positif, lié au non-recrutement des postes d'animateurs.
- Des financements non utilisés pour le coût de location de salles, dégagé un excédent de + 43 k€.

Observation particulière : GEM La Porte Bonheur affiche un déficit de 24 500 € qui avait été anticipé et prévu, dans le cadre de l'utilisation d'excédents importants des années antérieurs.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 SOUS CPOM

Le **résultat comptable** de l'exercice 2024 est excédentaire de **551 294 €.**

- Le FAM présente un excédent de 16 727 €
- L'Esat Social présente un excédent de 1058 € et l'Esat Commercial présente un déficit de 10 035€
- Le foyer d'hébergement présente un excédent de 1232 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 465 697 €
- Le SAVS présente un excédent de 76 615 €

Le **résultat administratif** 2024 est excédentaire de **559 294 €** :

- Le FAM présente un excédent de 21 726 €
- L'Esat Social présente un excédent de 1058 € et l'Esat Commercial présente un déficit de 10 035 €
- Le foyer d'hébergement présente un excédent de 1232 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 468 697 €
- Le SAVS présente un excédent de 76 615 €

Le résultat administratif 2024 à affecter est donc de 559 294.

L'association propose les affectations suivantes :

Activités sociales et médico-sociales – Gestion contrôlée (périmètre CPOM)

Le résultat excédentaire s'élevant **à +559 294€** des activités sociales et médicosociales en gestion contrôlée sous périmètre CPOM est affecté comme suit :

- **375 467 €** affectés au report à nouveau, après reprise de la réserve de compensation des charges d'amortissement d'un montant de 16 173.17 €
- **200 000 €** affectés à une réserve dédiée à l'investissement, conformément aux objectifs de travaux d'aménagement au FAM.

Il appartient à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2024 présentés et l'affectation du résultat.

- **Propositions d'affectation des résultats 2024 par périmètre**

Pour espérance hauts de seine, le résultats comptable 2024 (hors GEM) affiche un excédent de 526 k€ en 2024 contre 51 k€ en 2023

Concernant le résultat des ESMS en gestion contrôlée sous CPOM :

- Le résultat comptable est de **+ 551 294 €**
- Le résultat administratif est de **+ 559 294 €**

5% de la base reconductible sur la base du BP 2024 – CPOM de 11 194 279 €	**559 714 €**

Proposition d'affectation du résultat – Exercice clos le 31/12/2024

I. Activités sociales et médico-sociales – Gestion contrôlée (périmètre CPOM)
Le résultat excédentaire s'élevant **à +559 294€** des activités sociales et médicosociales en gestion contrôlée sous périmètre CPOM est affecté comme suit :

- **375 467 €** affectés au report à nouveau, après reprise de la réserve de compensation des charges d'amortissement d'un montant de 16 173.17 €
- **200 000 €** affectés à une réserve dédiée à l'investissement, conformément aux objectifs de travaux d'aménagement au FAM.

II. Activités sous gestion contrôlée (périmètre hors CPOM)
Le déficit constaté de -10 365 € est imputé intégralement **au compte report à nouveau.**

III. Activités sous gestion libre
Le déficit de l'exercice, s'élevant à **14 813 €,** est affecté **au compte report à nouveau.**

IV Excédent des activités autres-GEM
L'excédent généré par ces activités, pour un montant de **+103 711 €,** est affecté en totalité **au compte report à nouveau.**

TABLEAU DU RÉSULTAT ET PROJET D'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

	Structures	Résultat comptable 2024	Reprise des Résultats des exercices antérieurs #115	Résultats à affecter	Proposition d'affectation du résultat							
					Affectation en Réserves					Affectation en Report à nouveau		
					Réserve investissement	Réserve de trésorerie	Réserve de compensation des déficits	Reprise sur réserves de compensation des charges d'amortissement	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	Report à nouveau CPOM	Report à nouveau Hors CPOM	Report à nouveau Gestion Libre
					# 106852	# 106855	# 106856	# 106857	# 106857	# 11501x	# 11502x	# 110 / 119
Gestion contrôlée Sous CPOM	ESAT SOCIAL	1 058 €		1 058 €						1 058		
	FOYER JC	1 232 €		1 232 €						1 232		
	FAM	16 726 €	5 000 €	21 726 €				- 8 272,45 €		29 999		
	SAMSAH	465 697 €	3 000 €	468 697 €	200 000			- 7 900,72 €		276 598		
	SAVS	76 615 €		76 615 €						76 615		
	ESAT COM	- 10 035 €		- 10 035 €						-10 035		
		551 294 €	8 000 €	559 294 €	200 000	0	0	- 16 173,17 €	0	375 467		
Gestion contrôlée Hors CPOM	SIEGE ESMS	-10 365,39		-10 365							-10 365	
Gestion Libre	VIE ASSOCIATIVE	40 189,57		40 189,57								40 190
	AVP	4 811,53		4 811,53								4 812
	RA - SD	-18 212,30		-18 212,30								-18 212
	RA - B	-21 221,14		-21 221,14								-21 221
	Appartements	-20 380,62		-20 380,62								-20 381
		-14 812,96	0,00	-14 812,96								-14 813
Autres GEM	GEM	103 711		103 711								103 711
	Total Général	**629 826**	**8 000**	**637 826**	**200 000**	**0**	**0**	**-16 173**	**0**	**375 467**	**-10 365**	**88 898**